



## AVENANT

A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE –

OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

DE VILLE DE DOLE

### ENTRE

La Commune de Dole, représentée par son Maire Jean-Baptiste GAGNOUX ;

La Communauté d'agglomération du Grand Dole représentée par son président Jean-Pascal FICHERE ;

ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires » ;

d'une part,

### ET

L'Etat représenté par le Préfet du département du Jura,

La Banque des Territoires représentée par Monsieur Mathieu AUFAUVRE, Directeur Régional Banque des Territoires,

Le groupe Action Logement représenté par Monsieur Sébastien AUJARD, Président Comité Régional Action Logement Bourgogne Franche Comté,

L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par le Préfet du département du Jura,

ci-après, les « **Partenaires** financeurs »

d'autre part,

### AINSI QUE

La SPL Grand Dole Développement

L'Office de Commerce du Grand Dole

Les bailleurs sociaux et notamment Grand Dole Habitat

Initiatives Dole Territoires

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale de Franche-Comté

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura

ci-après, les Autres **Partenaires locaux**.



## **Préambule**

Le présent document fixe le cadre pour le déploiement du programme Action cœur de ville pour la ville de Dole, pour la période 2023-2026. Il se substitue à l'avenant de projet établi pour la période 2018-2022, dont il établit le bilan.

Depuis son lancement en 2018, le programme Action cœur de ville porte l'objectif de (re)mettre habitants, commerces, services et activités dans les centres-villes, à lutter contre l'étalement urbain, à mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique et à « rebâtir » une ville plus naturelle et résiliente. La prolongation du programme pour la période 2023-2026 souhaite renforcer l'action menée par les villes en réponse aux défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique.

Sur chacun des territoires du programme, le plan d'action Action Cœur de ville, au-delà de sa dimension intégratrice de différentes démarches et dispositifs à l'échelle locale, est l'occasion, en cohérence avec les objectifs du programme, d'œuvrer à un aménagement exemplaire du territoire, fondé sur le renforcement de l'attractivité de la ville-centre et son impact territorial. L'ambition est de faire des villes Action cœur de ville des territoires exemplaires en matière de sobriété foncière.

Les acteurs locaux, engagés dans le programme ACV, s'attacheront, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets, à conduire une politique vertueuse du point de vue de l'environnement, et qui participe au rééquilibrage des dynamiques d'urbanisation entre le centre-ville et sa périphérie. Les efforts conduits par la ville et l'EPCI, à travers notamment des actions de renouvellement et de recyclage urbains, participeront à la maîtrise de la consommation foncière. Le territoire s'engage à limiter l'effet de concurrence produit par le développement de lotissements pavillonnaires et l'implantation de surfaces commerciales en périphérie.

Cette démarche devra encourager la reconquête des friches, l'occupation des locaux vacants, et analysera le risque concurrentiel que la création de toute nouvelle zone commerciale pourrait porter au commerce de centre-ville dans une approche cohérente avec les dispositions stipulées par la loi Climat et Résilience.

## **Article 1. Engagement général des parties**

La signature du présent document confirme l'engagement de la Ville de Dole et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à poursuivre le déploiement du programme Action Cœur de Ville (ACV) engagé depuis 2018 et à répondre, dans son plan d'action, aux grandes orientations prioritaires définies au niveau national.

La signature du présent avenant confirme également l'engagement des partenaires financiers du programme – Etat, Action Logement, ANAH, Banque des Territoires – à accompagner et soutenir financièrement les collectivités signataires dans la mise en œuvre du projet de redynamisation territoriale décrit par la suite.

L'Etat mobilisera particulièrement le Fonds Vert et les dotations de soutien à l'investissement local. Les collectivités s'engagent à mobiliser autant que possible les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le pilotage et la mise en œuvre du programme sur leur territoire, à ne pas engager de projet de quelque nature que ce soit (urbanisme réglementaire, opération d'aménagement, etc.) qui viendrait en contradiction avec les orientations du projet, l'ANAH mobilisera ses financements dédiés aux travaux et à l'ingénierie dans le cadre des interventions sur l'habitat en centres anciens, Action Logement et la Banque des Territoires mobiliseront leurs dispositifs respectifs, spécifiquement dédiés au programme ACV. Partenaire du programme Action Cœur de Ville depuis son origine, la Banque des Territoires poursuit son engagement en faveur des projets dans les villes bénéficiaires par la mobilisation de moyens en ingénierie et par l'apport de financements (prêts et investissements) et leur sécurisation (consignations).

La Banque des Territoires a souhaité que la prolongation du programme sur la période 2023-2026 soit priorisée vers la concrétisation des projets et la prise en compte des nouveaux enjeux auxquels sont confrontées les villes moyennes : la transformation écologique, le développement économique et commercial, les mutations démographiques.

Elle élargit son intervention à celles des centralités complémentaires au centre-ville : quartiers de gare et entrées de ville.

Elle veille également à accompagner le renforcement du potentiel d'innovation des villes moyennes, pour faire face à de nouveaux défis et être aux rendez-vous de la transition numérique et de la participation citoyenne.

La Banque des Territoires mobilise ses moyens dans des conditions inchangées pour éviter toute rupture dans le déploiement des projets locaux. Elle les complète par un accompagnement renforcé des projets portant sur les thématiques de la sobriété foncière, la nature en ville, les entrées de ville et les quartiers de gare pouvant conduire à un accompagnement pluriannuel dans une démarche de sites pilotes

L'avenant couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2026.

## **Article 2. : Mise en place d'une gouvernance locale du programme Action cœur de ville**

La Ville de Dole la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'engagent à poursuivre la gouvernance locale mise en place dans le cadre du programme Action Cœur de ville 2018-2022, pour conduire le projet Action cœur de ville en cohérence avec les priorités fixées au niveau national pour la période 2023-2026.

Les partenaires du programme s'engagent à participer activement à la gouvernance locale pilotée par la ville.

Dans ce but, la direction de projet ACV, composée de membres du programme ACV 2018-2022, identifiée au sein de la collectivité, poursuit sa mission principale de suivi du déploiement

du programme. La direction de projet a une capacité d'animation des différents services impliqués dans le projet ACV.

Elle organise le comité de projet local, au minimum deux fois par an, qui réunit, sous la présidence du maire et en lien avec le président de l'intercommunalité, les élus de la commune-centre et de l'intercommunalité et les services de la collectivité impliqués dans le dispositif opérationnel, le préfet de département ou son représentant, qui représente l'Anah, ainsi que les représentants désignés par les financeurs (Banque des Territoires, Action Logement). Y sont également invités les services déconcentrés de l'Etat (DRAC etc.) et les partenaires locaux associés à la réalisation du projet ACV (direction territoriale de la SNCF etc.).

Les réunions du comité de projet local sont préparées en comité technique local qui réunit les membres du comité de projet local à un niveau technique.

### **Article 3. Suivi du déploiement du programme Action cœur de ville**

La Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'engagent à participer aux démarches mises en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) pour suivre et valoriser le déploiement du programme (synthèses trimestrielles réalisées aux niveaux national et régional ; newsletter ; publications ; interventions lors de colloques et événements nationaux...).

Dans ce but, la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole réalisent un suivi régulier et précis du déploiement du programme à leur échelle.

Une fois le plan d'action validé en comité de projet local et approuvé en comité régional des financeurs, la ville complète par ailleurs le tableau collaboratif mis en place par la direction du programme Action cœur de ville (ANCT) sur la plateforme de recensement des plans d'action ACV, qui couvre à la fois la période 2018-2022 et la période 2023-2026. Ce tableau est mis à jour minima une fois par semestre, dès lors qu'une fiche action a été validée par les partenaires qui la pilotent, la financent ou la cofinancent et intégrée à l'avenant ACV.

Ce tableau collaboratif permet d'agréger au niveau national des informations sur les actions programmées localement ; il n'a pas de valeur contractuelle pour l'engagement financier de l'Etat et des partenaires. Il permet d'avoir une vision nationale sur les types d'actions prévues par axe du programme.

Le tableau collaboratif GRIST est présenté en annexe 1, sous forme d'une extraction complète des actions (livrées, abandonnées et cours) dans le cadre du programme 2018-2022 ainsi que les actions en projet, encore non validées dans le cadre du programme 2023-2026. Un bilan qualitatif du programme 2018-2022 est également présenté.

## Article 4. Définition des secteurs d'intervention pour la période 2023-2026

Les périmètres d'action du programme Action cœur de ville pour la période 2023-2026 définis dans cet article se substituent aux périmètres d'action définis dans l'avenant de projet 2018-2022.

### 4.1. Liste des secteurs d'intervention, (le périmètre est précisé en annexe 7) :

#### i. Centre-ville

Le périmètre retenu en centre-ville pour le programme ACV est celui du Site Inscrit créé le 06 avril 1971 élargi aux 2 zones suivantes : au Nord du centre-ville, le quartier de la gare, au Sud du centre-ville, le quartier Rive gauche. Le périmètre du site inscrit vient conforter le périmètre de la démarche Cœur de ville 2014-2018 qui portait sur le Site Patrimonial Remarquable, créé le 23 juin 1967.

Les secteurs dérogatoires Nord et Sud du centre-ville viennent assoir la stratégie développée pour le devenir de l'Agglomération du Grand Dole en région Bourgogne Franche-Comté.

#### ii. Quartier de gare

Le quartier de gare, déjà inscrit dans le programme d'action 2018-2022, propose aujourd'hui un espace de travail, coworking avec des salles modulables et équipées, des bureaux individualisés permettant la location à des entreprises, associations et collectivités territoriales confrontées à des enjeux forts de mobilité et qui trouvent en ce lieu un espace de travail et de mutualisation accessible, modulable et connecté.

La liaison au centre-ville et l'accès à la gare, par les modes doux, est à l'étude ainsi que l'aménagement potentiel mixte de logements et de tertiaire sur l'espace dit « la Rotonde ». Enfin, les îlots Wilson 1 et 2, à proximité immédiate de la gare, viennent enrichir le potentiel développement du site de la Rotonde et renforcer le secteur dans un programme global de requalification de friches. La Banque des Territoires s'engage à porter une attention toute particulière aux actions menées sur ce secteur, en mobilisant l'ensemble de ses outils au service de son développement.

#### iii. Secteurs situés en entrée de ville

Cinq principales entrées de ville sont valorisées par le traitement des avenues De Lattre de Tassigny, Duhamel, Maréchal Juin, Eisenhower et Pompidou, notamment en terme de désimperméabilisation. Des études sont également menées sur ces secteurs pour renforcer les axes de mobilité douces et cyclables

Le site ZAE des Epenottes, qualifié comme entrée de ville Nord, fait l'objet d'une attention particulière en termes d'amélioration de la qualité architecturale, urbaine et paysagère, sans porter atteinte au commerce du centre-ville et en vue d'anticiper les évolutions du secteur commercial et les modes de consommation.

En complément de la zone des Epenottes, le site du Défois, au Nord de la Ville, constitue une zone potentielle d'opportunité à fort développement avec le projet de réhabilitation de cellules d'entreprises.

Le site du CAN, au Sud de la Ville, accueillant actuellement une pépinière d'entreprises, voit son identification évoluer vers l'accueil des BUT dès septembre 2024, formation universitaire installée à Dole en septembre 2023. L'accès par les modes doux et la desserte en bus, seront renforcés sur le secteur des Mesnils Pasteur, étendant par le fait le périmètre de l'ORT.

#### iv. Rive gauche

La création d'un parc urbain en rive gauche du Doubs apparaît comme un programme de développement fort. Le choix de la MOE, suite à la procédure du dialogue compétitif, a été attribuée au groupement Territoires le 11/01/2023. La phase PRO sera lancée à partir d'octobre 2023, la livraison APD est prévue pour septembre 2023. La livraison du parc est estimée pour 2025. Le programme « rive gauche » construit la ville du XXI<sup>e</sup> siècle, les améliorations des liaisons, notamment entre les deux rives, sont possibles en modes doux au droit du pont Louis XV ou par une nouvelle passerelle à moyen ou à long terme.

### **Article 5. Modification de la convention d'Opération de revitalisation du territoire**

Le présent avenant vaut avenant modificatif de la convention d'Opération de revitalisation du territoire signée par la ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

A ce titre, les périmètres ACV 2023-2026 constituent des secteurs d'intervention de l'ORT.

Une instruction du Gouvernement aux préfets confirme les modalités de cette modification.

En tout état de cause, l'extension du périmètre ORT aux entrées de ville doit veiller à préserver la politique de soutien au commerce dans les centres-villes.

A ce titre, les secteurs d'intervention comprenant des entrées de ville doivent être distincts des secteurs d'intervention comprenant des centres-villes où des mesures dérogatoires en matière d'autorisation d'exploitation commerciales s'appliquent. Les entrées de villes ne peuvent pas être qualifiés de « centre-ville ». Ainsi, sauf exception, les secteurs d'intervention définis en entrée de ville et distincts du centre-ville ne peuvent pas être qualifiés de « secteurs d'intervention comprenant un centre-ville ».

Concernant l'habitat, des opérations neuves en complémentarité avec de la réhabilitation patrimoniale largement intervenue en démarche 2014-2018 et Action Cœur de Ville 2018-2022 traduisent la poursuite de la réflexion de la Ville. Pour mémoire, l'OPAH-RU de la Ville de Dole et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'est terminée le 7 juillet 2021. Les enjeux forts de l'OPAH-RU étaient de lutter contre l'habitat indigne ainsi que la vacance de longue durée, mais également de proposer des loyers maîtrisés et d'attirer de nouveaux habitants, tout en proposant des déductions fiscales pour les propriétaires.

Les prochaines actions liées à l'Habitat sont des actions liées à l'ORI ou à des transformations de bâtis emblématiques en logements et notées dans l'Axe 1 du plan d'action prévisionnel global d'Action Cœur de Ville et déjà inscrit dans l'avenant 2018-2022. En fonction des politiques inscrites dans le nouveau PLH, la ville et la Communauté du Grand Dole s'autorisent à porter une réflexion sur une nouvelle OPAH-RU. Les opérations neuves, identifiées sur les sites du fret ferroviaire ou friche industrielle, s'inscrivent également dans le plan d'action de la Ville. Ce type d'opération devrait bénéficier du fonds friche étant entendu qu'elles permettent une diversification de l'offre, d'accueillir tout type de population ou d'amener des habitants en rive gauche.

## **Article 6. Plan d'action prévisionnel global et détaillé pour la période 2023-2026**

### 6.1 Plan d'action global :

*L'export complet du tableau collaboratif GRIST est présenté en annexe 1.*

Le plan d'action global présente les grands axes et les nouvelles actions inscrits à l'avenant 2023-2026, il est hiérarchisé selon la nomenclature présentée (axe, sous-axes) dans le tableau collaboratif GRIST.

Il fait l'objet d'une validation du comité de projet et du comité des financeurs, préalable à la signature de l'avenant.

Chaque action est détaillée dans une fiche action et se décompose en présentant un descriptif du projet, la maîtrise d'ouvrage, les partenaires locaux, le financement et la date de lancement et de livraison du projet.

Des fiches actions sont rédigées pour les projets les plus matures (en termes de financement notamment) et présentées en annexe 3. La rédaction des fiches actions dont le calendrier est fixé à plus long terme, sera soumise de façon régulière en fonction de l'avancement du projet aux comités des financeurs et de pilotage.

Axe	N° action	Action	Description	Calendrier prévisionnel	Etat
<b>AXE 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville</b>					
1	1.2	Construction neuve, réhabilitation, restructuration, démolition			
1	1.2.1	Ilot rue Arney- rue de Besançon	Réflexion réhabilitation immeuble rue Arney-Rue de Besançon dans le cadre d'une ORI	2023-2026	
1	1.2.2	Hôtel André	Une réflexion est en cours, l'immeuble pourrait être vendu et réhabilité en logements étudiants et éventuellement accueillir un projet d'intérêt public tertiaire en RDC. Ce projet s'inscrit en complémentarité de l'arrivée de formations universitaires sur Dole.	2023-2026	
1	1.5	Actions foncières (outils de partage ou friches)			
1	1.5.1	Ilot Wilson Fagot	Requalification et programme global, déclinaison avec quartier Rotonde. Prise en compte de la libération des locaux ex-Trésorerie Municipale	2024-2026	
1	1.5.2	Site de la Fenotte	Requalification des sites techniques rue de Crissey et de la Fenotte, en termes de foncier et de programme. Traitement paysager et assainissement	2024-2026	
1	1.5.3	Ilot Wilson 2	Requalification du site suite au départ de Colruyt en 2025	2026	
1	1.5.4	Ideal Standard	Réflexion sur une utilisation potentielle du site	2030-2045	
1	1.6	Adaptation de l'habitat au vieillissement et intergénérationnel			
1	1.6.1	Foyer du val d'Amour	Réhabilitation et programme de mixité intergénérationnelle (accueil de personnes âgées et étudiants suite à renforcement post-bac sur Dole)	2023-2026	

Axe	N° action	Action	Description	Calendrier prévisionnel	Etat
<b>AXE 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré</b>					
2	2.2	Action foncière et immobilière			
2	2.2.1	Acquisition, réhabilitation d'un local commercial - 30 Grande Rue	3 Cellules commerciales sont à refaire, le dossier ne pourra pas être soutenu par le FISAC en raison des retards au démarrage du projet. La SPL effectuera les travaux dans les étages à réhabiliter. La signature de l'acte doit intervenir en 2023	2019-2026	
2	2.2.2	Réhabilitation du marché couvert	Etude de réhabilitation intérieure et extension extérieure du marché pour permettre l'accueil d'une zone réservée à la dégustation et consommation sur place	2023-2024	
2	2.2.3	Accompagnement des dispositifs d'actions commerciales	Poursuite du dispositif accompagnement au développement commercial du centre-ville (Office de commerce)	2023-2026	
2	2.2.4	36 Grande Rue	Aide à l'acquisition foncière par la SPL G2D39 : dans le cadre d'une cessation d'activité	2023-2026	
2	2.8	Requalification de l'entrée de ville			
2	2.8.1	Site SNDR rue du Défois	Réhabilitation du site et création de cellules d'entreprises	2022-2024	
2	2.8.2	Franc Comtoise de Confort	Acquisition et réhabilitation d'une partie du bâtiment : re-composition du site	2022-2026	
2	2.8.3	La Rotonde	Requalification d'anciens espaces ferroviaires (rotondes) en quartier nouveau à double vocation tertiaire et habitat connecté aux mobilités intermodales, espace qui constitue une entrée intermodale du Grand Dole		

Axe	N° action	Action	Description	Calendrier prévisionnel	Etat
<b>AXE 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions</b>					
3	3.1	Diagnostics, Etudes et Stratégies			
3	3.1.1	Etude de création de piste cyclable et autres modes doux avenue Duhamel	Traitement d'un secteur résiduel depuis le rond-point de l'Appel du 18 juin et la Rue de Savoie ainsi que l'entrée du centre-ville et le quartier prioritaire du quartier des Mesnils Pasteur	2024-2025	
3	3.1.2	Etude de création de piste cyclable - Quartier de la Gare et de l'avenue Jouhaux	Pour achever la maillage liaison entre Gare/Centre-ville et Gare/Jouhaux	2023-2024	
3	3.1.3	Etude de création de piste cyclable - Avenue de Landon et avenue de la Paix	Etude sur la liaison des quartiers nord de la ville (dont le secteur des Rotondes-Gare dans le cadre de l'étude en cours du Plan vélo de la Ville	2023-2024	
3	3.1.4	Etude de création de piste cyclable - Avenue Eisenhower	Etude pour achever le maillage entre l'entrée de ville depuis Brevans, la Paule et le centre-ville, dans le cadre du Plan vélo de la Ville	2024	
3	3.1.5	Etude rue des Arènes	Etude pour favoriser l'accès en mode doux et favoriser l'apaisement de la circulation depuis le carrefour Duhamel vers la Rue des Arènes	2023-2024	
3	3.1.6	Pont Louis XV et pont Canal Rhin Rhône	Réflexion sur le franchissement pour améliorer la liaison du centre-ville et de la rive gauche	2023-2024	
3	3.2	Amélioration de l'offre de transports en commun			
3	3.2.1	Service à la demande pour les seniors	Ce service constitue un service intermédiaire entre le réseau de transport pas toujours accessible pour les personnes âgées, et les services pour les personnes à mobilité réduite.	2023-2030	
3	3.4	Mobilités décarbonées, électromobilités, carburant alternatif			
3	3.4.1	Réseau de bus urbain - énergie propre	Les bus urbains du réseau Grand Dole Mobilités circuleront au biocarburant, réduisant ainsi les consommations de carburant fossile, les émissions de CO2, NOx, CO et HC	2023-2030	
3	3.6	Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...			
3	3.6.1	Travaux mobilités Quartier de Gare/Avenue Jouhaux	Travaux suite étude de création de piste cyclable pour achever le maillage Gare/Centre-ville et Gare/Paters	2024-2026	

3	3.6.2	Travaux Avenue de Landon/Av de la Paix	Travaux suite étude de création de piste cyclable pour achever la liaison des quartiers nord de la ville (dont le secteur des Rondes-Gare) dans le cadre du Plan Vélo de la ville	2024-2026	
3	3.6.3	Travaux mobilités rue des Arènes	Travaux à prévoir suite à l'étude réalisée pour l'accès en mode doux et l'apaisement de la circulation depuis le carrefour Duhamel, vers la rue des Arènes	2024-2026	
3	3.6.4	Pont Louis XV et pont Canal Rhin Rhône	Aménagement pour améliorer le franchissement et la liaison du centre-ville et de la rive gauche	2025-2026	
3	3.6.5	Avenue Maréchal JUIN	Création d'un aménagement uniforme entre la Bedugue et le boulevard de la Corniche à plus long terme	2023-2026	
3	3.6.5	Avenue Pompidou	Travaux selon Plan Vélo à réaliser par tranches à plus long terme	2026 et plus long terme	

Axe	N° action	Action	Description	Calendrier prévisionnel	Etat
<b>AXE 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine</b>					
4	4.1	Diagnostics études et stratégies			
4	4.1.1	Etude pré-opérationnelle Pasteur-Prélot-Pasquier	L'étude pré-opérationnelle a pour objet de proposer un aménagement cohérent sur l'ensemble du secteur, précisant les OAP sectorielles du PSMV en implantant les équipements souhaités par la collectivité et détaillant par secteur le programme des travaux à réaliser.	2023	
4	4.1.2	Etude canal des Tanneurs	Analyse de l'état actuel du canal, avec l'identification des modes de circulation de l'eau entre les bassins et la réalisation d'un bilan de fonctionnement des équipements en place	2023-2024	
4	4.2	Requalification de l'espace public			
4	4.2.1	Grande Rue et rue des Vieilles Boucheries	Traitement du bas de la Grande Rue, Place sans nom et accès de la rue des vieilles boucheries	2025	
4	4.2.2	Rue Boyvin	Traitement de la rue Boyvin	2025	
4	4.2.3	Avenue de Northwich	Traitement de l'avenue	2022-2023	

Axe	N° action	Action	Description	Calendrier prévisionnel	Etat
<b>AXE 5 - Fournir l'accès aux équipements et services publics</b>					
5	5.1	Diagnostics, études et stratégies			
5	5.1.1	Parc Urbain - Rive gauche	Transfert des bâtiments NICOLS hors du futur parc urbain : étude en cours	2023	
5	5.6	Offre et activités sportives et de loisirs			
5	5.6.1	Multipléxe	Construction d'un multipléxe cinématographique : engagement des travaux reporté	2023-2026	
5	5.7	Equipement (construction ou réhabilitation), service ou politique en faveur du tourisme			
5	5.7.1	Bâtiment SAFER	Acquisition et réhabilitation reconversion possible liée à la compatibilité avec PPRi et étude Prélot-Pasquier-pasteur (en projet)	2023-2024	
5	5.7.2	Office de tourisme Bâtiment SAFER	Réhabilitation du bâtiment dit SAFER à l'intersection du Doubs, du canal du Rhône au Rhin et de l'EV6 pour accueillir les locaux de l'Office de Tourisme à l'entrée du centre-ville historique. Site étape pour l'accueil de cyclotouristes (petites réparations, équipements...) (en projet)	2023-2025	
5	5.8	Formation et enseignement	Requalification et extension du Centre d'Activités Nouvelles	2025	
5	5.8.1	CAN – pôle universitaire	Requalification et extension du Centre d'Activités Nouvelles		

## 6.2 Calendrier général du projet :

Le calendrier est détaillé dans chaque action du tableau collaboratif GRIST (annexe 1).

Le tableau est régulièrement mis à jour en fonction de l'avancement de chaque action par la cheffe de Projet Action Cœur de ville.

L'état d'avancement est également précisé et peut faire l'objet d'extraction ciblée pour en suivre l'évolution.

## **Article 7. Objectifs et modalités d'évaluation des projets**

### **7.1 Calendrier**

Chaque action fera l'objet d'une évaluation en fonction de l'état d'avancement, une mise à jour régulière se fera sur l'outil collaboratif GRIST.

### **7.2 Méthode**

La démarche d'évaluation est réalisée en interne au sein de la collectivité, sous la responsabilité de la cheffe de projet. Un comité de pilotage est organisé au minimum une fois/an afin de rendre compte de l'état d'avancement de chaque action aux partenaires. A l'issu du COPIL, un état d'avancement déclaratif simple est soumis au Comité de projet et transmis au Comité régional d'engagement. Il met en évidence l'avancement global du projet et de chacune des actions.

Lors de la finalisation d'une action, un rapport détaillant les modalités de mise en œuvre de l'action, les résultats atteints et les modalités de pérennisation des résultats envisagés, est présenté au Comité de projet et transmis au Comité Régional d'engagement.

### **7.3 Objectifs et questions évaluatives**

Les objectifs et indicateurs retenus sont tirés du référentiel d'évaluation fourni par l'ANCT, selon les 5 axes du programme Action Cœur de Ville. D'autres, seront librement sélectionnés et propres aux problématiques locales.

### **7.4 Indicateurs retenus**

Selon les axes du programme, des indicateurs de suivi, de résultat et d'impact seront étudiés. Les acteurs mobilisables, tels que l'ANCT, l'Anah, Action Logement, la Banque des Territoires, le CEREMA, la DGALN, les services de l'INSEE, les services municipaux... constitueront les sources mobilisables. Le périmètre de suivi est celui défini par le périmètre d'intervention ORT Action Cœur de Ville présenté dans l'avenant 2023-2026. La périodicité envisagée est annuelle.

## Article 8. Validation de l'avenant

La Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'engagent à présenter l'avenant de projet Action cœur de ville en comité de projet défini dans l'article 2 « gouvernance » ci-dessus, le 5/09/2023, avant transmission au Comité Régional des financeurs qui est chargé d'émettre un avis.

L'avenant est présenté en conseil municipal le 13/11/2023 ainsi qu'en conseil communautaire le 09/11/2023.

Un avis favorable du comité régional des financeurs est nécessaire pour pouvoir procéder à la signature de l'avenant par toutes les parties.

Une copie de l'avenant signé est transmise à la direction du programme Action cœur de ville à l'ANCT et aux signataires de l'avenant.

### Signatures

A Dole, le .././2023

Commune	EPCI	Etat
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Jean-Baptiste GAGNOUX Maire	Jean-Pascal FICHERE Président de l'EPCI	Serge CASTEL Préfet
<b>Banque des Territoires</b>	<b>Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat</b>	<b>Action Logement</b>
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Mathieu AUFAUVRE Directeur Régional	Serge CASTEL Préfet	Sébastien AUJARD Président Comité Régional Bourgogne Franche Comté

## Sommaire des annexes

**Annexe 1 – Tableau collaboratif GRIST complet programmes ACV 2018-2022 et ACV 2023-2026**

**Annexe 2 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2022**

**Annexe 3 – Intervention Action Logement**

**Annexe 4 – Intervention Anah**

**Annexe 5 : Intervention Banque des Territoires**

**Annexe 6 : Fiche action mature ACV 2023-26**

**Annexe 7 : Cartographie des périmètres des secteurs d'intervention ACV 2023-2026**

## **Annexe 1 – Tableau collaboratif GRIST complet programmes ACV 2018-2022 et ACV 2023-2026**

Le tableau collaboratif GRIST présente une extraction complète des actions, triées selon 6 catégories, en fonction de leur état d'avancement.

1) Les actions livrées, abandonnées, les actions en projet validées, les actions en cours financées ou non financées, relèvent du programme 2018-2022 et sont poursuivies sur ACV 2023-2026 pour certaines.

2) Les actions en projet non validées émanent du programme ACV 2023-2026.

## Actions livrées 2018-2022

Sous axe ▼	Titre du projet	Maître d'ouvrage	Partenaires locaux	N° Fiche action	Coût total (TTC)	Commune	Intercommunalité	Conseil régional	Etat:NC	Etat:DSIL	Etat:DETR	COC	Action Logement	Anah	Autres	Date lancement ▼	Date livraison ▼	Description du projet	Financements prévisionnels	Etat d'avancement ▼
1.3 - Accompagnement et animation logement/habitat	Rénovation des façades d'immeubles	Ville de Dole	Particuliers	1.1.1	706 807,00 €	136 509,00 €									Particuliers : 370 297 €	2015	2022	La Ville de Dole a souhaité encourager, dès 2015, la mise en valeur des façades de son centre ancien par une aide aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux de mise en valeur des façades de leur patrimoine. Cette action s'inscrit en complémentarité de l'action sur les logements portée par la CAGO à travers l'OPAH-RU. L'objectif est donc d'accompagner la revitalisation urbaine par une revalorisation patrimoniale du bâti dégradé.	136 509,00 €	Action livrée
1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat	Rénovation parties communes d'immeubles	Ville de Dole	Particuliers	1.1.2	49 340,00 €	18 493,00 €									Particuliers : 30 847 €	2015	2022	La ville de Dole a souhaité poursuivre la mise en œuvre d'actions renforçant l'attractivité résidentielle au cœur du centre historique. En parallèle des interventions menées depuis 2015 sur les façades, elle incite et accompagne la rénovation des parties communes d'immeuble. La commune de Dole a souhaité inciter de nouveaux ménages à accéder au centre historique en vue d'y établir leur résidence principale, en réinvestissant le parc ancien nécessitant une rénovation, même partielle. Pour cela, elle souhaite offrir à ces nouveaux occupants l'ensemble des éléments de confort attendus, et notamment une possibilité de stationnement. Sous réserve du respect de certaines conditions, la commune propose à chaque ménage deux ans d'abonnement gratuit dans l'un des parkings à barrière de la ville, à raison d'un véhicule par foyer dont le projet est situé en Site Patrimonial Remarquable	18 493,00 €	Action livrée
1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat	Aide au stationnement en centre-ville pour les primo accédants	Ville de Dole	Particuliers	1.1.3	75 844,00 €	4 000,00 €									Particuliers : 71 844 € FEDER : 178 500 € DRAC : 224 010 ; Ministère du Logement : 909 764 € ; Assoc. Saint Jean : 750 000	2015	2022		4 000,00 €	Action livrée
1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat	Acquisition/réhabilitation du Foyer Saint-Jean pour les jeunes travailleurs	Grand Dole Habitat	Action Logement (1 332 100€)	1.2	6 047 811,00 €	120 000,00 €	241 599,00 €	151 000,00 €	PLAI : 109 764 € ; FNAP : 800 000 €				2 140 937,00 €	1 332 100,00 €		2021	2022	La configuration des chambres et des espaces collectifs du Foyer des jeunes travailleurs, construit entre 1965 et 1975, ne correspond plus aux normes et besoins actuels. Les façades et toitures de l'immeuble et le sol des parcelles de l'ensemble étant inscrites à l'inventaire des monuments historiques, toute démolition reconstruction est impossible. Une opération de réhabilitation portée par Grand Dole Habitat prévoit une restructuration complète des logements existants et des espaces d'activités.	3 985 636,00 €	Action livrée
1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat	Rehabilitation des logements 1 rue Boyvin	SCI DELEMON T Samuel	Action Logement (485 000€)	1.3.6	948 260,00 €	6 342,00 €	81 000,00 €	45 000,00 €					485 000,00 €	224 368,00 €		2015	2023	L'immeuble est une propriété familiale depuis plus de 200 ans appartenant à la SCI DELEMON. Situé à proximité de la fresque historique et au cœur du Site Patrimonial remarquable, dans une rue piétonne, il abrite un commerce en pied de façade occupé par l'association REBONDIR, plusieurs appartements, il a été rénové et une cour intérieure. Le projet s'inscrit dans une rénovation de l'ensemble du bâtiment afin de pouvoir proposer à la location des logements économes (bâtiment basse consommation) à des personnes modestes (conventionnement). L'immeuble est situé à l'arrière de la collégiale, au cœur du site patrimonial remarquable et se veut traversant sur la rue Granvelle. Cet immeuble vacant de plus de 10 ans et aujourd'hui inhabitable compte tenu de son degré de dégradation, présente un enjeu patrimonial fort puisqu'il renvoie une image très dévalorisante de l'ensemble urbain avec la présence de toitures - terrasses créées hors de toute réglementation au siècle dernier, aux côtés d'un ensemble d'immeubles bien entretenus. Sa réhabilitation	841 710,00 €	Action livrée
1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat	Création de 8 logements dans un bâtiment ORI 3 rue Carondelet	MOUGENOT Severine		1.4.1	380 000,00 €	2 500,00 €	48 000,00 €							120 000,00 €	Fonds Propres : 170 500 €	2020	2021		170 500,00 €	Action livrée
1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat	Création d'une polarité résidentielle en rive gauche du Doubs	SPL GDD		1.5	37 500,00 €							18 750,00 €			Fonds propres : 18 750 €	2020	2021	Le site de la Rive Gauche du Doubs comporte plusieurs enjeux, notamment faire de la Rive gauche un lieu adapté aux fonctions urbaines actuelles et à leur mutation, renforcer les liens entre les deux rives et établir un équilibre entre espaces urbains et milieux naturels, privilégier une approche de qualité d'usages en mettant l'accent sur le volet culturel tout en améliorant l'environnement et en confortant la continuité écologique, s'orienter sur des formes d'habitat et de services novateurs. Le site prête à renforcer l'attractivité résidentielle en cœur de ville en rénovant des bâtiments dégradés et en offrant une forme d'habitat nouvelle sur la ville.	18 750,00 €	Action livrée
2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Accompagnement des dispositifs d'actions commerciales portés par l'Office de Commerce - Action 1 FISAC	CA du Grand Dole		2.1.1	200 000,00 €				DGE : 57000 €						Fonds Propres : 143 000 €	2019	2022 T4	Permettre aux commerçants de les accompagner dans le financement des travaux de réhabilitation de leur devanture commerciale et de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite	- €	Action livrée
2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Aides directes modernisation et accessibilité - Action 3 FISAC	BENETOT		2.2.1	23 406,00 €		3 000,00 €		DGE : 3 000 €						Fonds propres : 17 406 € ; Autres : 186 667 €	2019	2020	Une demande de subvention FISAC relatif au cœur de ville doleis a été initiée en 2012 auprès de la DIRECCTE pour se terminer fin 2017. Cette subvention a notamment permis à six commerçants du centre-ville de Dole de les accompagner dans le financement de leurs travaux de réhabilitation de leur devanture commerciale et de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La Communauté d'Agglomération, compétente en matière de commerce a décidé de lancer un deuxième plan FISAC pour accompagner la revitalisation du centre-ville doleis. Dans ce cadre, la pâtisserie chocolaterie Damien BENETOT a présenté une demande portant sur la rénovation de ses locaux situés 26 rue de Besançon à Dole, à savoir un changement des menuiseries permettant de rendre la surface utile accessible aux personnes à mobilité réduite et améliorer les performances énergétiques du local.	3 000,00 €	Action livrée
2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Aides directes modernisation et accessibilité - Action 3 FISAC	S ET R COIFFURE		2.2.2	4 100,00 €		615,00 €		DGE : 615 €						Fonds propres : 2 870 € ; Autres : 186 667 €	2019	2020	Une demande de subvention FISAC relatif au cœur de ville doleis a été initiée en 2012 auprès de la DIRECCTE pour se terminer fin 2017. Cette subvention a notamment permis à six commerçants du centre-ville de Dole de les accompagner dans le financement de leurs travaux de réhabilitation de leur devanture commerciale et de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La Communauté d'Agglomération, compétente en matière de commerce a décidé de lancer un deuxième plan FISAC pour accompagner la revitalisation du centre-ville doleis. Dans ce cadre, le salon de coiffure S&R Coiffure a présenté une demande portant sur la rénovation de ses locaux situés 29 place Pointelin à Dole, à savoir le changement des menuiseries permettant de rendre la surface utile accessible aux personnes à mobilité réduite et améliorer les performances énergétiques du local.	615,00 €	Action livrée



4.2 - Requalification de l'espace public	Aménagement des abords du Multiplexe	Ville de Dole	Region BFC Etat Europe FEDER	4.1.1	2 100 000,00 €			180 000,00 €	500 000,00 €			Fonds propres : 1 070 000 € ; FEDER : 350 000 €	T2 2020	T2 2023	Par délibération du 24/09/2018, la Ville de Dole a validé l'engagement d'une étude de définition du site communément appelé "zone portuaire", situé entre les ponts Louis XV et Corniche. Espace de projet majeur sur le territoire, contigu au site patrimonial remarquable, classé en périmètre d'ORT, ce site offre des potentialités de requalification et d'aménagement que la Ville souhaite concrétiser rapidement : l'Espace "Rive Gauche du Doubs" doit être redessiné afin d'acquiescer une nouvelle identité. A cette fin, des orientations d'aménagement sont en cours de définition afin de valoriser ce vaste espace qui couvre 66 ha s'étendant, d'est en ouest, entre le Doubs et l'ancienne voie Grévy requalifiée pour les modes doux et, du nord au sud, du pont Louis XV au pont de la Corniche. Parmi les 1ers axes opérationnels figure la création d'un futur parc urbain, reliant les espaces naturels existants à l'amont du pont Louis XV et à l'aval du pont de la Corniche. Il s'agit également de créer un nouvel espace raccordé aux infrastructures déjà existantes ou à venir, comme la liaison avec la Voie Grévy, la liaison avec le parc aquatique dit "Parc Isis" ou encore les structures d'accueil de publics, à caractère régional, telles que DOLEXPO, et la Commanderie. Une 1ère tranche de travaux consistera en l'aménagement des abords du futur multiplexe cinématographique et du parc urbain. Il s'agira de créer un nouvel espace d'accueil et de détente à l'entrée du site dit "Rive gauche", allant de la place des Templiers jusqu'au gymnase Roger Bambuck, avec notamment des aménagements paysagers, des cheminements piétons et autres liaisons douces. L'objectif est de développer des projets concourant au renforcement de l'attractivité du territoire, et de créer un équilibre entre espaces urbains et milieux naturels.	680 000,00 €	Action livrée
4.2 - Requalification de l'espace public	Traitement des rues piétonnes du cœur de ville	Ville de Dole		4.3.1	3 400 000,00 €		155 174,00 €	1 020 000 €				Fonds propres : 1 624 826 € ; FEDER : 600 000 €	T3 2016	T3 2019	Le diagnostic établi par le bureau d'étude "Au-delà du fleuve" en 2015 a montré que différents espaces qui par leur nature, leur fonction ou leur emplacement, méritaient une nouvelle mise en valeur dans le but de conforter la richesse du patrimoine, l'esthétique de la ville, la force de son attractivité et sa convivialité. Une première tranche de travaux a démarré en août 2016 - mai 2017 pour la Grande Rue, la place du 8 mai, la rue de Besançon (partie piétonne), la place nationale, la rue de la Sous-Préfecture. Une 2ème tranche d'octobre 2017 à mai 2018 portait sur la rue de Besançon (partie circulée) et la porte de Besançon. La 3ème tranche de travaux a porté sur la rue des Arènes (partie piétonne) et la place au Fleurs	155 174,00 €	Action livrée
5.2 - Accès aux services publics	Aménagement des combles de l'Hôtel d'Agglomération pour créer un service facturier	CA du Grand Dole	DDFI P	5.1	257 712,00 €				77 314,00 €			Fonds propres : 180 398 €	2019 T1	2019 T3	Dans le cadre de leurs relations partenariales avec la Trésorerie du Grand Dole, cinq collectivités et établissements publics ont souhaité réorganiser la chaîne de dépenses et ce avec l'appui de la Direction Départementale des Finances Publiques. Il s'agit des entités suivantes : -Ea Communauté d'Agglomération du Grand Dole, -Ea Commune de Dole, -Ea Centre Communal d'Action Sociale de Dole, -Ea Syndicat Mixte de la Grande Tablée, -Ea Syndicat Mixte Innovia. A cet effet, une étude de faisabilité a été menée quant à la mise en place d'un service facturier, associant tous les acteurs concernés (notamment les agents de la Direction des Finances mutualisée des cinq entités et ceux de la Trésorerie du Grand Dole). Placé sous l'autorité hiérarchique du Comptable public et composé d'agents issus des services de l'ordonnateur et de la Trésorerie, le service facturier (SFACT) est un centre de traitement et de paiement unique des factures. Il permet notamment de mutualiser les contrôles de la dépense et d'éviter ainsi la redondance de certaines tâches tout en contribuant à fiabiliser la chaîne comptable. Les conclusions positives de l'étude de faisabilité ont permis d'aboutir à la rédaction d'une note de présentation (cf. ci-jointe). Pour accueillir ce nouveau service composé de 3 agents (3 agents de la CAGD, 2 agents de la Trésorerie Municipale), il a été décidé d'aménager les combles de l'Hôtel d'Agglomération. L'objectif est de rationaliser le processus de la dépense, réduire les délais de paiement et mutualiser les moyens.	77 314,00 €	Action livrée
5.2 - Accès aux services publics	Réhabilitation de l'école Wilson	Ville de Dole		5.3	2 174 957,00 €			712 130,00 €				Fonds propres : 1 462 827 €	2018	2019	Le dernier avec le groupe scolaire Rockefeller / Wilson. Ce dernier est composé d'une école maternelle située avenue Rockefeller à Dole et d'une école élémentaire située boulevard Wilson à Dole. La fusion de ces écoles se justifie par le fait que les locaux de l'école des Commands ne sont plus aux normes, sont vétustes et nécessiteraient des travaux trop conséquents pour être réhabilités. En parallèle, cette décision répond également aux préconisations de l'inspection académique qui encourage le regroupement des écoles et la mutualisation des moyens dans son schéma territorial. Pour ce faire, en 2018 la Ville de Dole a réhabilité une partie de la maternelle Rockefeller et a réalisé une première tranche de travaux à l'élémentaire Wilson. La Communauté d'Agglomération du Grand Dole, qui a la compétence périscolaire et restauration scolaire, a également accompagné ce projet sur les deux sites précités. Il convient désormais de poursuivre les travaux de l'école Wilson qui s'étendront de fin octobre 2018 à août 2020. Les travaux de la phase 2 concernent le reste des salles de classes, ateliers, rangements et circulations de l'école, ainsi que le préau couvert et les aménagements extérieurs. Le projet a pour objectifs d'augmenter la capacité d'accueil en ayant au total 13 classes + 1 ULIS et d'améliorer significativement le confort acoustique de l'ensemble de l'établissement. Le re-cloisonnement des salles de classe au RDC, ainsi que la transformation des anciens appartements en R+1 en salle de classe et ateliers, permet de créer de nouveaux espaces dédiés à l'enseignement. Les travaux des salles de classe, ateliers et circulations comprennent la rénovation des parquets existants, la remise en peinture des murs ainsi que la dépose et repose des radiateurs après peinture, la pose d'un faux-plafond acoustique démontable et la pose de sol PVC dans les circulations. Par ailleurs, les cloisons vitrées entre classes et circulations seront supprimées (car non réglementaires) et seront remplacées par des cloisons pleines. Ces nouvelles cloisons seront aménagées afin de recevoir des espaces vestiaires dédiés à chaque classe et composés de patères et de tablettes. Les circulations seront également recouvertes par des portes coucou-feu tous les 30m maximum. De plus,	712 130,00 €	Action livrée
2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	ACQUISITION ET REHABILITATION D'UN LOCAL COMMERCIAL 29 Grande Rue	SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39		2.3.2	161 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		T4 2021	T1 2023	Le local commercial sis 29 grande rue est situé dans une rue piétonne du site patrimonial remarquable sur un des axes commerçants du centre-ville. Cette rue pâtit d'une forte vacance commerciale. Depuis 2014, la Collectivité a déjà engagé plusieurs actions dans cette rue et notamment la réfection de la voirie qui a permis d'éclaircir les revêtements et mettre en valeur les façades, action sur la vacance commerciale avec la mise en place d'une pépinière commerciale et de galeries éphémères durant la période estivale et les fêtes de Noël. Dans la continuité, il a donc été décidé de mettre l'accent sur les actions permettant de reconquérir le parc immobilier vacant, de le valoriser afin de pouvoir accueillir une population qui fera le choix de s'installer dans le centre-ville de par sa qualité de vie. Ainsi, la SPL a acquis le local commercial situé au 29 Grande Rue d'une surface totale de 38 m², vacant depuis plus de 10 ans. Ce local était vacant depuis de nombreuses années, d'une part le loyer était prohibitif (l'ancien propriétaire considérait la cave comme surface de vente, or la cave (de plus de 80m²) n'était pas exploitable). D'autre part, le local avait également de lourds problèmes de remontée d'humidité, renforcés par des menuiseries en simple vitrage, et n'était pas aux normes d'accessibilité. Ces problèmes techniques ne permettaient pas de louer le local. L'objectif de cet achat est de pouvoir réaliser les travaux d'amélioration du local nécessaire à sa location tout en retrouvant un loyer qui soit cohérent vis-à-vis du prix du marché.	- €	Action livrée

2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	ACQUISITION ET REHABILITATION D'UN LOCAL COMMERCIAL	SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39		2.5.1	116 852,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	T4 2021	T2 2023	Le local commercial sis 22 Grande rue est situé dans une rue piétonne du site patrimonial remarquable sur un des axes commerçants du centre-ville. Cette rue pâtit d'une forte vacance commerciale. Depuis 2014, la Collectivité a déjà engagé plusieurs actions dans cette rue et notamment la réfection de la voirie qui a permis d'éclaircir les revêtements et mettre en valeur les façades, action sur la vacance commerciale avec la mise en place d'une pépinière commerciale et de galeries éphémères durant la période estivale et les fêtes de Noël. Dans la continuité, il a donc été décidé de mettre l'accent sur les actions permettant de reconquérir le parc immobilier vacant, de le valoriser afin de pouvoir accueillir une population qui fera le choix de s'installer dans le centre-ville de par sa qualité de vie. Ainsi, la SPL a acquis le local commercial situé au 22 Grande Rue d'une surface totale de 36 m², vacant depuis plus de 12 ans. Ce local était vacant depuis de nombreuses années car il nécessitait de lourds travaux de rénovation. En effet, la surface de vente était réduite à cause d'une ancienne chambre froide de boucher qui prenait plus du tiers de l'espace. Il n'avait également ni toilettes ni accès à l'eau. Sans lourds travaux de restructuration, le local n'était pas louable et l'ancien propriétaire n'avait pas la capacité financière de réaliser ces travaux. L'objectif de cet achat est de pouvoir réaliser les travaux d'amélioration du local nécessaire à sa location. Cette action s'inscrit en complémentarité d'une action portée par le bailleur social GD Habitat.	- €	Action livrée
2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	ACQUISITION ET REHABILITATION D'UN LOCAL COMMERCIAL - ACTION 3 FISAC	SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39		2.5.6	245 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	T4 2022	T2 2023	Depuis 2014, la Collectivité a déjà engagé plusieurs actions pour son centre-ville et notamment des actions sur la vacance commerciale avec la mise en place de pépinières commerciales et de galeries éphémères durant la période estivale et les fêtes de Noël. Dans la continuité, il a donc été décidé de mettre l'accent sur les actions permettant de reconquérir le parc immobilier vacant. Ainsi, la SPL a acquis le local commercial situé au 25 rue Pointelin, d'une surface totale de 150 m², locaux d'un dentiste étant partis et vacant depuis plusieurs années. Ce local était vacant car il nécessitait de lourds travaux de transformation pour pouvoir l'utiliser autrement que pour une activité de santé. En l'état, le local n'était pas louable. Une Maison de Santé étant en construction, il n'était par ailleurs pas envisagé d'implanter une nouvelle activité de santé ici. L'objectif de cet achat est de pouvoir installer à nouveau une activité commerciale dans ce local en entrée de centre-ville.	- €	Action livrée
1.2 - Construction neuve Réhabilitation, restructuration, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Acquisition, Réhabilitation Ecole des Commarcs	SCI LONI		1.3.9	280 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2021	T1 2023	Acquisition et réhabilitation de l'ancienne Ecole des Commarcs, rue de Général Malet. La désaffectation du groupe scolaire a été effective en mars 2021, il s'agit d'un bâtiment des années 1920, mis en vente par la Ville en avril 2021. La cession a été effective en novembre 2022, le projet prévoit la création de 9 logements (3 T3 et 6 T4).	- €	Action livrée
1.2 - Construction neuve Réhabilitation, restructuration, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Opération de restauration immobilière 37 rue des Arènes	Mme ROBIN - M DECONINC K		1.4.2	70 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		T3 2022	Acquisition, réhabilitation de l'immeuble sis 37 rue des Arènes, opération soldée suite vente propriétaire défilant	- €	Action livrée
1.2 - Construction neuve Réhabilitation, restructuration, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Opération de restauration immobilière 2-4 rue des Arènes			1.4.3		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		2023	Dans le cadre de l'ORI, 3 immeubles avaient été identifiés pour que soient rendus obligatoires les travaux, ils ont fait l'objet de DUP-travaux préfectorales. Il s'agit de l'immeuble situé au 2-4 rue des Arènes, la vente à l'amiable des différents lots par des investisseurs privés a permis la réalisation de réhabilitations. Tous les logements ont été vendus à différents propriétaires, les réhabilitations sont en cours	- €	Action livrée
1.2 - Construction neuve Réhabilitation, restructuration, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	lot du tribunal - 23 rue Pointelin	GD39 Office de Commerce		1.4.4	230 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		T3 2022	Achat d'un immeuble permettant à moyen terme une ouverture de l'ancien tribunal côté Pointelin.	- €	Action livrée
2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Opération Achetezadole			2.1.2	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	T4 2020	T1 2021	Cofinancement de solution numérique pour le commerce. Mise en place effective du site TrouvezàDole.	- €	Action livrée
2.1 - Diagnostics, études et stratégies	Poste Manager de commerce	Office de commerce		2.1	70 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	T1 2021	T4 2022	Le financement d'un poste de manager de commerce est assuré grâce à un soutien de la BdT pour 2 ans.	- €	Action livrée
2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Aide directe aux commerçants pour l'accessibilité et la modernisation FISAC - IIDA-YA	IIDA-YA	CAGD	2.2.3	33 941,17 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2021	2021	Une demande de subvention FISAC relatif au cœur de ville doleois a été initiée en 2012 auprès de la DIRECCTE pour se terminer fin 2017. Cette subvention a notamment permis à six commerçants du centre-ville de Dole de les accompagner dans le financement de leurs travaux de réhabilitation de leur devanture commerciale et de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La Communauté d'Agglomération, compétente en matière de commerce a décidé de lancer un deuxième plan FISAC pour accompagner la revitalisation du centre-ville doleois. Dans ce cadre, le restaurant IIDA-YA a présenté une demande portant sur la a ainsi présenté une demande portant sur la rénovation de ses locaux situés 18 rue Arney à Dole : création de toilettes PMR et mise en accessibilité du local via le changement de menuiserie.	- €	Action livrée
2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Aide directe aux commerçants pour l'accessibilité et la modernisation FISAC - PIZZ UP	PIZZ UP	CAGD	2.2.4	20 369,12 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2021	2021	Une demande de subvention FISAC relatif au cœur de ville doleois a été initiée en 2012 auprès de la DIRECCTE pour se terminer fin 2017. Cette subvention a notamment permis à six commerçants du centre-ville de Dole de les accompagner dans le financement de leurs travaux de réhabilitation de leur devanture commerciale et de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La Communauté d'Agglomération, compétente en matière de commerce a décidé de lancer un deuxième plan FISAC pour accompagner la revitalisation du centre-ville doleois. Dans ce cadre, l'entreprise PIZZ'UP a ainsi présenté une demande portant sur la rénovation de ses locaux situés 3 rue de l'Orveau à Dole : réhabilitation de la cellule commerciale avec mise en accessibilité.	- €	Action livrée
2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Aide directe aux commerçants pour l'accessibilité et la modernisation FISAC - Grain de malice	Grain de malice	CAGD	2.2.5	24 481,50 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2022	T4 2022	Une demande de subvention FISAC relatif au cœur de ville doleois a été initiée en 2012 auprès de la DIRECCTE pour se terminer fin 2017. Cette subvention a notamment permis à six commerçants du centre-ville de Dole de les accompagner dans le financement de leurs travaux de réhabilitation de leur devanture commerciale et de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La Communauté d'Agglomération, compétente en matière de commerce a décidé de lancer un deuxième plan FISAC pour accompagner la revitalisation du centre-ville doleois. Dans ce cadre, l'entreprise EURL BALL DOLE a ainsi présenté une demande portant sur la réhabilitation complète de son local commercial situés 1-3 rue des Arènes à Dole dans le cadre d'une ouverture d'un commerce de prêt à porter.	- €	Action livrée
2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Aide directe aux commerçants pour l'accessibilité et la modernisation FISAC - BENOIST	BENOIST Aurélien	CAGD	2.2.6	2 497,52 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2022	2022	Une demande de subvention FISAC relatif au cœur de ville doleois a été initiée en 2012 auprès de la DIRECCTE pour se terminer fin 2017. Cette subvention a notamment permis à six commerçants du centre-ville de Dole de les accompagner dans le financement de leurs travaux de réhabilitation de leur devanture commerciale et de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La Communauté d'Agglomération, compétente en matière de commerce a décidé de lancer un deuxième plan FISAC pour accompagner la revitalisation du centre-ville doleois. Dans ce cadre, Aurélien BENOIST a ainsi présenté une demande portant sur la réhabilitation de son local commercial situé 36 Grande rue à Dole dans le cadre de l'installation de son atelier d'artiste en centre-ville, dans un local laissé vacant depuis six ans.	- €	Action livrée

2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Aide directe aux commerçants pour l'accessibilité et la modernisation FISAC - FEE MARABOUTEE	ACBN	CAGD	2.2.7	20 047,20 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2022	2022	Une demande de subvention FISAC relatif au cœur de ville dolois a été initiée en 2012 auprès de la DIRECCTE pour se terminer fin 2017. Cette subvention a notamment permis à six commerçants du centre ville de Dole de les accompagner dans le financement de leurs travaux de réhabilitation de leur devanture commerciale et de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La Communauté d'Agglomération, compétente en matière de commerce a décidé de lancer un deuxième plan FISAC pour accompagner la revitalisation du centre-ville dolois. Dans ce cadre, l'entreprise ACBN a ainsi présenté une demande portant sur la réhabilitation globale de son local commercial situé 55 rue de Besançon à Dole dans le cadre de la création d'un commerce de prêt à porter en centre-ville.	- €	Action livrée
2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Aide directe aux commerçants pour l'accessibilité et la modernisation FISAC - DELAINE	DELAINE	CAGD	2.2.8	15 475,03 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2022	2022	Une demande de subvention FISAC relatif au cœur de ville dolois a été initiée en 2012 auprès de la DIRECCTE pour se terminer fin 2017. Cette subvention a notamment permis à six commerçants du centre ville de Dole de les accompagner dans le financement de leurs travaux de réhabilitation de leur devanture commerciale et de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La Communauté d'Agglomération, compétente en matière de commerce a décidé de lancer un deuxième plan FISAC pour accompagner la revitalisation du centre-ville dolois. Dans ce cadre, l'entreprise ACBN a ainsi présenté une demande portant sur la réhabilitation globale de son local commercial situé 55 rue de Besançon à Dole dans le cadre de la création d'un commerce de prêt à porter en centre-ville.	- €	Action livrée
2 - Axe 2 - Général : Favoriser un développement économique et commercial équilibré	Aide directe aux commerçants pour l'accessibilité et la modernisation FISAC - NATUREVIE	NATUREVIE	CAGD	2.2.9	6 631,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2022	2022	Une demande de subvention FISAC relatif au cœur de ville dolois a été initiée en 2012 auprès de la DIRECCTE pour se terminer fin 2017. Cette subvention a notamment permis à six commerçants du centre ville de Dole de les accompagner dans le financement de leurs travaux de réhabilitation de leur devanture commerciale et de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La Communauté d'Agglomération, compétente en matière de commerce a décidé de lancer un deuxième plan FISAC pour accompagner la revitalisation du centre-ville dolois. Dans ce cadre, l'entreprise NATUREVIE a ainsi présenté une demande portant sur le changement de la vitrine et l'amélioration de l'accessibilité de son local commercial situé 23 rue de Besançon à Dole dans le cadre d'un commerce de vente de produits bios et naturels.	- €	Action livrée
3 - Axe 3 - Général : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées	Liaison avec la Voie Grévy	CA du Grand Dole	Ville de Dole - Etat - CD - CR - FEDER	3.3	120 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2022		La voie Grévy est un axe structurant pour les modes doux, tant pour les déplacements domicile-travail, domicile étude que pour les déplacements liés aux loisirs. Lors de réflexions sur l'aménagement de cette voie douce, les communes traversées ont été associées afin de réaliser dans le même temps des liaisons depuis la voie Grévy vers les équipements. La connexion avec l'EV6, avec le centre-ville via l'aire du Pasquier, la liaison avec la rive gauche ou encore avec la gare sont également aménagées, dans le périmètre Cœur de Ville, et d'autres liaisons seront réalisées par les communes au-delà de ce périmètre.  Les connexions avec l'EV6 et avec le secteur du Pasquier sont sur le fondier de l'ancienne voie ferrée, elles sont donc sous maîtrise d'ouvrage CAGD (travaux 2021). La connexion avec la rive gauche est immédiate à la mise en service de la voie Grévy car elle est directement accessible. Des aménagements supplémentaires seront réalisés à l'avancement des acquisitions foncières en rive gauche. La liaison avec la gare est réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Dole, tronçon par tronçon (2019 à 2021).	- €	Action livrée
4.2 - Requalification de l'espace public	Installation de bornes sécurité	Ville de Dole		4.14	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	T1 2023		Installation de bornes sécurité place nationale Charles de Gaulle	- €	Action livrée
5.2 - Accès aux services publics	points d'apport volontaire	Ville de Dole			- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €			Déploiement des points d'apport volontaire pour les ordures ménagères	- €	Action livrée

## Actions abandonnées

Type d'activité ▼	Sous axe ▼	Titre du projet	Maître d'ouvrage	Partenaires locaux	N° Fiche action	Coût total (TTC)	Autres	Financement complet	Date sign. avenant 2023-2026	Date lancement ▼	Date livraison ▼	Informations compléments	Description du projet	Financements prévisionnels	Etat d'avancement ▼	Avenant	Commune concernée ▼
Action	1.2 - Construction neuve Réhabilitation, restructuration, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Acquisition, réhabilitation immeuble 34 rue Mont Roland	CAGD		1.3.3			FAUX					Il est acté qu'une nouvelle procédure d'ORI est nécessaire et l'immeuble sis au 34 rue Mont Roland. L'offre d'achat a été refusée par le propriétaire, les négociations doivent reprendre, des mesures coercitives doivent peut-être s'envisager. L'immeuble est inoccupé.	- €	Action abandonnée	2023-2026	Dole
Étude	2.2 - Action foncière et immobilière	Acquisition, réhabilitation d'un local commercial - 41 rue des Arènes			2.5.3	- €		FAUX				Refus d'intervention d'un propriétaire pour des travaux	Projet d'agrandissement avec le local voisin de la Boucherie de Denis MORIZOT. Le propriétaire de ce dernier ne veut pas d'ouverture entre les 2 locaux. Projet au point mort qui n'aboutira pas avant la fin du FISAC.	- €	Action abandonnée	2023-2026	Dole
Action; Étude	3 - Axe 3 - Général : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées	Création d'une piste cyclable avenue de Northwitch	CA du Grand Dole		3.4.1	- €		FAUX						- €	Action abandonnée	2023-2026	Dole
Action	3 - Axe 3 - Général : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées	Navette autonome	CA du Grand Dole		3.6	- €		FAUX					Mise en place d'une navette autonome avec service à la demande	- €	Action abandonnée	2023-2026	Dole

## Actions en projet validées

Type d'activité ▼	Sous axe ▼	Titre du projet	Maître d'ouvrage	Partenaires locaux	N° Fiche action	Coût total (TTC)	Autres	Financement complet	Date sign. avenant 2023-2026	Date lancement ▼	Date livraison ▼	Informations complémentaires	Description du projet	Financements prévisionnels	Etat d'avancement ▼	Avenant	Commune concernée ▼
Étude; Action	4.2 - Requalification de l'espace public	Cours Clémenceau	Ville de Dole		4.5.1	- €		FAUX		T1 2024	T4 2026		traitement du Cours Clémenceau, réorganisation du stationnement	- €	Action en projet validée	2023-2026	Dole
Action	4.2 - Requalification de l'espace public	Place de l'Europe	Ville de Dole		4.5.2	- €		FAUX		T1 2024	T4 2026		Traitement de la place de l'Europe et des abords du Théâtre	- €	Action en projet validée	2023-2026	Dole
Action	4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Porte d'Arans	Ville de Dole		4.5.3	- €		FAUX		T1 2025	T4 2026		Traitement d'une des portes d'entrée de la ville : porte d'Arans et espace "Maison des syndicats"	- €	Action en projet validée	2023-2026	Dole
Action	4.5 - Nature en ville, biodiversité, sols vivants	Ilots de fraîcheur	Ville de Dole		4.5.4	- €		FAUX		T2 2023	T4 2026		Création d'ilots de fraîcheur en cœur de ville en fonction des opportunités	- €	Action en projet validée	2023-2026	Dole
Action	4.2 - Requalification de l'espace public	Carrefour Mont-Roland - Boulevard Wilson	ville de Dole		4.5.5	- €		FAUX		T1 2024	T4 2026		traitement du carrefour rue Mont-Roland et boulevard Wilson	- €	Action en projet validée	2023-2026	Dole
Action	4.2 - Requalification de l'espace public	Place Nationale Charles de Gaulle	Ville de Dole		4.5.6	- €		FAUX		T1 2024	T4 2026		Traitement de la place Nationale Charles de Gaulle	- €	Action en projet validée	2023-2026	Dole
Étude	4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Musée Pasteur	Ville de Dole		4.6	- €		FAUX		T4 2026	2029		Réhabilitation et modernisation du Musée Pasteur (compris restructuration et mise en accessibilité des locaux et établissement d'un nouveau schéma d'aménagement avec intégration éventuelle d'une annexe muséale) - Etude réalisée par un architecte (estimation 8 415 000€ TTC), travaux de scénographie, muséographie à suivre.	- €	Action en projet validée	2023-2026	Dole
Action	4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Mise en valeur des remparts	Ville de Dole		4.7	- €		FAUX		T1 2024	T4 2026		Démolition des garages quai Pasteur et mise en valeur des remparts	- €	Action en projet validée	2023-2026	Dole
Action	1.5 - Action foncière (outil de portage ou friches)	Requalification d'une friche tertiaire en site inscrit	ville de Dole			- €		FAUX		T1 2025	T3 2025		Requalification de l'ancien cinéma en bâtiment tertiaire	- €	Action en projet validée	2023-2026	Dole
Action	2.8 - Requalification de l'entrée de ville	Requalification d'une friche urbaine	Ville de Dole		4.8.2	- €		FAUX		T1 2024	T4 2026		Requalification d'anciens espaces ferroviaires (rotondes) en quartier nouveau à double vocation tertiaire et habitat connecté aux mobilités intermodales, espace qui constitue une entrée intermodale du Grand Dole	- €	Action en projet validée	2023-2026	Dole
Action	4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Plan Lumière	ville de Dole			- €		FAUX			T1 2025		Mise en valeur du patrimoine par la mise en place d'un "plan lumière"	- €	Action en projet validée	2023-2026	Dole
Étude	4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Chapelle des Jésuites	Ville de Dole			- €		FAUX			T3 2025		réhabilitation de la chapelle des Jésuites	- €	Action en projet validée	2023-2026	Dole
Action	4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Collégiale	ville de Dole			- €		FAUX		T1 2024	T4 2026		Travaux de réhabilitation de la Collégiale	- €	Action en projet validée	2023-2026	Dole
Action	3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	Passerelle canal Rhône au Rhin	ville de Dole			- €		FAUX			T4 2026		Réfection de la passerelle du canal du Rhône au Rhin : réflexion dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle Pasteur-Prélot-Pasquier	- €	Action en projet validée	2023-2026	Dole
Action	5.2 - Accès aux services publics	Déplacement de la déchetterie	Ville de Dole			- €		FAUX		T1 2023	T4 2026		Déplacement de la déchetterie rue Costes et Bellonte	- €	Action en projet validée	2023-2026	Dole

## Actions en cours financées

Sous axe ▼	Titre du projet	Maître d'ouvrage	Partenaires locaux	N° Fiche action	Coût total (TTC)	Intercommunalité	Conseil régional	CDC	Action Logement	Autres	Date lancement ▼	Date livraison ▼	Description du projet	Financements prévisionnels	Etat d'avancement ▼
1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat	Acquisition & Réhabilitation de l'immeuble 19b rue des Arènes destiné à l'habitat (12 logements)	Grand Dole Habitat	Action Logement, CDC	1.3.1	2 070 574,00 €	40 000,00 €		862 709,00 €	752 865,00 €	Fonds propres : 415 000 €	2020	2024	Ce bâtiment, après l'abandon d'un projet de réhabilitation d'un particulier, a finalement été proposé au bailleur social Grand Dole Habitat qui a fait part à la commune de Dole de son souhait de l'acquérir en vue de créer 12 nouveaux logements pour une surface utile de 663m²	1 655 574,00 €	Action en cours et financée
1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat	Acquisition, réhabilitation de l'immeuble 15 grande rue	NEOJA	Action Logement	1.3.4	1 197 011,00 €	21 000,00 €	180 000,00 €	57 534,00 €	397 788,00 €	Fonds propres : 527 543 € /Autres : 13 146 €	2019	2024	L'immeuble est situé dans une rue piétonne du Ile patrimoniale remarquable sur un des axes commerçants du centre-ville. Cette rue plait d'une forte vocation commerciale. dans la continuité des actions de réflexion de la voirie réalisée dans cette rue, il a été décidé de mettre l'accent sur les actions permettant de reconquérir le parc immobilier vacant, de le valoriser afin de pouvoir accueillir une population qui fera le choix de s'installer dans le centre ville de par sa qualité de vie. Le projet de l'acquéreur social NEOJA consiste en l'aménagement de 6 logements.La SPL GDD(veloppement prend ) se charge de la requalification des commerces en RDC	656 322,00 €	Action en cours et financée
4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Révision du PSMV du Site Patrimonial de Dole	CA du Grand Dole	DRAC	4.2	476 124,00 €					Fonds propres : 149 529 €; DRAC : 277 697 €	2018	T4 2024	Le site patrimonial remarquable de la Ville de Dole a été créé et délimité le 23 juin 1967. Il s'étend sur 114 ha. La ville se dote d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), approuvé par décret en Conseil d'Etat, le 27 décembre 1993. Ce dernier fait l'objet d'une modification partielle le 19 février 2003. Depuis, le document n'a plus été modifié. Le site patrimonial remarquable s'étend sur les rives droite et gauche du Doubs et englobe l'ensemble du centre ancien, véritable cœur de la Ville de Dole. Autrefois cerné par les remparts, il offre aujourd'hui un tissu urbain dense et homogène, ponctué d'édifices remarquables. Ainsi, la vieille ville a su préserver son héritage, tout en s'adaptant aux normes de la vie moderne, en termes de confort, d'offre commerciale et de vie culturelle. Le PSMV doit aujourd'hui répondre à de nouvelles préoccupations (qualité de vie, esthétique, dynamisme économique, revalorisation de l'habitat et accessibilité) des enjeux qu'il ne pouvait prévoir jusqu'ici. En effet, bien que le site patrimonial remarquable compte toutes les fonctions urbaines classiques (administratives, culturelles, pédagogiques, sportives, touristiques, etc.) il connaît, à l'instar de nombreux centres-villes, des difficultés liées entre autres à ses conditions d'accès et à l'augmentation de la vacance des logements et des commerces. Sur la Commune de Dole, le PSMV se substitue de fait au plan local d'urbanisme Intercommunal actuellement en vigueur. La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est compétente en matière de document d'urbanisme et donc en matière de PSMV, tenant lieu de PLU à l'intérieur du site patrimonial remarquable et s'est prononcée favorablement à la mise en révision du PSMV de la Ville de Dole par délibération du 23 juin 2016. La mise en révision du PSMV a été prescrite par arrêté préfectoral en date du 14 septembre 2016 et la maîtrise d'ouvrage de cette opération a été transférée par l'Etat à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole suite à un arrêté préfectoral en date du 4 octobre 2017. L'objectif est de moderniser le PSMV pour l'adapter aux usages actuels avec notamment en matière d'habitat et de commerces et le rendre compatible avec le PADD du PLUI.	- €	Action en cours et financée
1 - Axe 1 - Général : De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat	Construction de logement sociaux en VEFA 10 avenue Rockefeller	PROVARTIS (Monsieur SCHLEGEL Fabrice) - GD HABITAT	Grand Dole Habitat - Action Logement ( 711 843€)	1.3.2	1 176 043,00 €	- €	- €	- €	711 843,00 €		T2 2022		Construction de logements sociaux en VEFA (6 PLUS - 5 PLAI - 9 PLS) début des travaux juin 2022 - agrément LL5 donné en 2022 - travaux en cours, livraison 2023	- €	Action en cours et financée
2.2 - Action foncière et immobilière	Acquisition, réhabilitation immeuble 30 Grande Rue	NEOJA	SPL G2D	2.2.1	240 000,00 €	- €	- €	- €	- €		2022	T1 2026	Projet de requalification porté par NEOJA et la SPL : Coût de rachat à 750 000 €, 17 logements dans ce bâtiment, commerces en pied d'immeuble maintenus ou à réhabiliter.	- €	Action en cours et financée
1.2 - Construction neuve Réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Acquisition réhabilitation du couvent des Cordeliers	GROUPE CIR		1.3.7	750 000,00 €	- €	- €	- €	- €		T3 2022	T1 2025	Le bâtiment, qui est propriété du Département, comprend 3 niveaux y compris les combles, autour d'un cloître. Une ossature a été réalisée à France Investissement. Le 12/01/2023, la Ville a fait l'acquisition de la Salle d'Audience, de la Salle des Cordeliers, des cellules en sous-sol et de l'accès au cloître. Cela permettra de garantir un accès à cet ensemble conventuel emblématique du patrimoine dolois. Le projet porte sur un aménagement de 31 appartements d'exception du T1 au T4. C'est une opération portée par le groupe CIR dans le cadre d'un projet sur « Monuments Historiques » avec délocalisation et exonération de droits de mutation. Le bâtiment est propriété de la Ville de Dole depuis 2015. La surface au plancher représente 1 500m² répartis sur 2 bâtiments de trois niveaux chacun ; projet de 19 logements, acquisition par la SO France Investissement le 16/12/2021, PC accordé en octobre 2022. Cette réhabilitation s'inscrit dans le cadre d'un programme MALRAUX.	- €	Action en cours et financée
1.2 - Construction neuve Réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Ancien collège de grammaire - 20 rue du Collège de l'Arc	HISTOIRE ET PATRIMOINE		1.3.8	507 000,00 €	- €	- €	- €	- €		T4 2021	T4 2026	Traitement des abords immédiats (6 500m² VRD) de la polarité résidentielle. Ancien site de fret ferroviaire - gare de la Bedague. C'est un projet qui s'inscrit dans le cadre de la requalification de la rive gauche. 82 logements innovants et de qualité doivent sortir de terre sur une unité foncière de 7000 m² et amener des habitants sur ce quartier en devenir. SEDIA est maître d'ouvrage, il pourrait être fait appel à 2 constructeurs différents pour les 2 ensembles bâtis projetés. L'ensemble est connecté aux modes doux avec la voie Grévy.	- €	Action en cours et financée
1.3 - Action foncière (outil de portage ou tranches)	Opération Habitat Rive Gauche - Abords de l'opération	Ville de Dole		1.3.1	500 000,00 €	- €	- €	- €	- €		T1 2025	T4 2025	3 Cellules commerciales sont à refaire, le dossier ne pourra pas être soutenu par le FISAC en raison des retards au démarrage du projet. La SPL effectuera les travaux même sans ce soutien, car les étages vont être réhabilités. La signature de l'acte doit intervenir en 2023.	- €	Action en cours et financée
2.2 - Action foncière et immobilière	Acquisition, réhabilitation d'un local commercial - 30 Grande Rue	SPL G2D39		2.3.4	- €	- €	- €	- €	- €		T1 2019	T3 2025	Création d'un parc urbain en rive gauche du Doubs : choix de la MOE suite à dialogue compétitif : groupement Territoires 11/01/2023. Phase PRO en cours, livraison APD, juillet 2023. La livraison du parc est prévue en 2025. Le programme de renaturation du parc est un projet estimé à 4,2 millions € coût global TTC.	- €	Action en cours et financée
4.3 - Nature en ville, biodiversité, sols vivants	Parc Urbain	Ville de Dole		4.1.2	4 200 000,00 €	- €	- €	- €	- €		T4 2022	T2 2025	L'étude pré-opérationnelle qui a pour objet de proposer un aménagement cohérent sur l'ensemble du secteur, précisant les OAP sectorielles du PSMV en implantant les équipements souhaités par la collectivité et détaillant par secteur le programme des travaux à réaliser. Cette partie ancienne de la Ville est une des portes d'entrée du centre-ville qui présente un intérêt touristique important, et qui accueille également d'autres fonctions urbaines comme le commerce, le logement ou le loisir. La requalification de ce secteur est un point clé dans la redynamisation de la ville, engagée depuis plusieurs années à travers différents programmes : Plan action Cœur de Ville, OPAH RU, plan FISAC... La dimension touristique est très forte avec la présence de l'Eurovelo 6 au pied de la ville et une activité fluviale sur le canal du Rhône au Rhin marquée par la présence d'un port géré par Nico's, location de bateaux habitables, ainsi que la présence d'un opérateur privé loueurs de petits bateaux promenade. Le Grand Dole et la ville de Dole sont également engagés dans une démarche de Contrat de Canal avec la Région Bourgogne Franche Comté pour structurer et développer l'activité fluviale le long du canal. Ainsi, l'Agglomération du Grand Dole et la Ville de Dole ont besoin d'une vue globale sur la requalification du site précité ainsi que d'une déclinaison de programmes sur les différentes actions nécessaires ou potentielles, de leur intérêt et de leur cohérence avec une évaluation de leurs contraintes techniques et administratives, avec un chiffrage estimatif global.	- €	Action en cours et financée
4.1 - Diagnostics, études et stratégies	Etude pré-opérationnelle Pasteur-Pasquier-Prélot	CA du Grand Dole		4.2.1	57 475,00 €	- €	- €	- €	- €		T1 2023	T3 2023		- €	Action en cours et financée
3.2 - Accès aux services publics	Maison de santé	SEDIA	Département	5.2	- €	- €	- €	- €	- €			T3 2023	Création d'une maison de santé, Cours Clémenceau : programme d'environ 2 800m² de SP	- €	Action en cours et financée

## Actions en cours non financées

Sous axe ▼	Titre du projet	Maître d'ouvrage	Partenaires locaux	N° Fiche action	Coût total (TTC)	Autres	Date lancement ▼	Date livraison ▼	Description du projet	Financements prévisionnels	Etat d'avancement ▼
3 - Axe 3 - Général : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées	Vélo électrique	CA du Grand Dole		3.3	- €		2016	2026	Le service VDOLE a été lancé en 2016, en 2019 comprenait une flotte de 15 vélos classiques et 11 Vélos à Assistance Electrique. En 2018, la demande de location de VAE a augmenté par bouche à oreille une liste d'attente a été instaurée à l'agence commerciale. Pour réduire la durée d'attente des réservations, le règlement a été révisé au conseil de juin 2019. La durée maximum de location d'un VAE est passée à 2 mois sans possibilité de renouveler son contrat. En 2020, une extension de l'abris vélo sécurisé sur le parvis de la gare a été réalisé. En 2022, 24 vélos ont été achetés dont 6 pour les agents de la ville/Agglomération. Le déploiement se poursuit avec 15 vélos classiques et 19 VAE.	- €	Action en cours et non financée
4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Passage de l'Arsenal	Ville de Dole	DRAC - Département	4.4.1	297 600,00 €		T3 2023	T4 2024	Requalification du passage de l'Arsenal : projet de requalification du site avec aménagement de l'espace public. Mesures conservatoires pour le clos et couvert Arsenal et Fontaine ATTIRET.	- €	Action en cours et non financée
4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Ancienne salle d'audience - rue des Arènes	ville de Dole			- €			T4 2025	Réhabilitation ancienne salle d'audience	- €	Action en cours et non financée
5.6 - Offre et activités sportives et de loisir	Multiplexe	Société OMNIA REX			- €		T3 2023		Construction d'un multiplexe cinématographique : engagement des travaux reporté	- €	Action en cours et non financée
5.1 - Diagnostics, études et stratégies	Rive gauche - VNF/Nicols	Ville de Dole			- €		T1 2023	T3 2023	Transfert des bâtiments VNF et NICOLS hors du futur parc urbain : étude en cours	- €	Action en cours et non financée
1.2 - Construction neuve Réhabilitation, restructuration, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Création d'une polarité résidentielle Rive Gauche	SEDIA			- €		T2 2022	T2 2026	Ancien site de fret ferroviaire – gare de la Bedugue, projet inscrit dans le cadre de la requalification pour la Rive gauche : 82 logements innovants sur une unité foncière de 7000 m2 (construction neuve et réhabilitation ancien hangar). L'ensemble est connecté aux modes doux avec la voie Grévy.	- €	Action en cours et non financée
1.2 - Construction neuve Réhabilitation, restructuration, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Réhabilitation du marché couvert	ville de Dole			- €		T2 2023	T4 2025	Etude réhabilitation intérieure et extension extérieure du marché pour permettre l'accueil d'une zone réservée à la dégustation et consommation sur place	- €	Action en cours et non financée

## Actions en projet non validées

Sous axe ▼	Titre du projet	Maître d'ouvrage	Partenaires locaux	N° Fiche action	Coût total (TTC)	Autres	Date lancement ▼	Date livraison ▼	Description du projet	Financements prévisionnels	Etat d'avancement ▼
1.2 - Construction neuve Réhabilitation, restructuration, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Hôtel André	à définir		1.2.2	400 000,00 €		T4 2023	T4 2026	Une réflexion est en cours, l'immeuble pourrait être vendu et réhabilité en logements étudiants et éventuellement accueillir un projet d'intérêt public tertiaire en rdc. Ce projet s'inscrit en complémentarité avec l'arrivée de formations universitaires sur Dole.	- €	Action en projet non validée
1.6 - Adaptation de l'habitat au vieillissement et intergénérationnel	Foyer du Val d'Amour	Grand Dole Habitat		1.6.1	7 000 000,00 €		T3 2023	T2 2026	Réhabilitation et programme de mixité intergénérationnelle (accueil personnes âgées et étudiants suite à renforcement post-bac sur Dole)	- €	Action en projet non validée
1.2 - Construction neuve Réhabilitation, restructuration, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	Ilot rue Arney - rue de Besançon			1.2.1	- €					- €	Action en projet non validée
3.1 - Diagnostics, études et stratégies	Etude de création de piste cyclable et autres modes doux avenue Duhamel	Ville de Dole		3.1.1	- €		T3 2024	T1 2025	Traitement d'un secteur résiduel depuis le rond-point de l'Appel du 18 juin et la Rue de Savoie ainsi que l'entrée du centre-ville et le quartier prioritaire du quartier des Mesnils Pasteur	- €	Action en projet non validée
3.1 - Diagnostics, études et stratégies	Etude de création de piste cyclable - Quartier de la Gare et de l'avenue Jouhaux			3.1.2	- €		T1 2023	T3 2024	Pour achever le maillage Gare/Centre-ville et Gare/Résidence des Paters, liaison entre la Gare et l'avenue Jouhaux	- €	Action en projet non validée
3.1 - Diagnostics, études et stratégies	Etude de création de piste cyclable - Avenue de Landon et avenue de la Paix	Ville de Dole		3.1.3	- €		T2 2023	T4 2024	Etude sur la liaison des quartiers nord de la ville (dont le secteur des Rotondes-Gare, vers le centre-ville, dans le cadre de l'étude en cours du Plan vélo de la Ville	- €	Action en projet non validée
3.1 - Diagnostics, études et stratégies	Etude de création de piste cyclable - Avenue Eisenhower	Ville de Dole		3.1.4	- €		T1 2024	T4 2024	Etude pour pour achever le maillage entre l'entrée de ville depuis Brevans, la Paule et le centre-ville, dans le cadre du Plan vélo de la Ville	- €	Action en projet non validée
3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	Travaux mobilités rue des Arènes	Ville de Dole		3.6.3	- €		T1 2024	T4 2026	Travaux à prévoir suite à l'étude réalisée pour l'accès en mode doux et l'apaisement de la circulation depuis le carrefour Duhamel, vers la rue des Arènes	- €	Action en projet non validée
3.1 - Diagnostics, études et stratégies	Pont Louis XV et pont Canal Rhin Rhône	Ville de Dole		3.1.6	- €		T1 2023	T4 2024	Réflexion sur le franchissement pour améliorer la liaison du centre-ville et de la rive gauche	- €	Action en projet non validée
3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	Avenue Maréchal JUIN	Ville de Dole		3.6.5	- €		T1 2023	T4 2026	Création d'un aménagement uniforme entre la Bedugue et le boulevard de la Corniche à plus long terme	- €	Action en projet non validée
3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	Avenue Pompidou	Ville de Dole		3.6.6	- €		T1 2026	T4 2026	Travaux selon Plan Vélo de la Ville à réaliser par tranches à plus long terme	- €	Action en projet non validée
4.1 - Diagnostics, études et stratégies	Etude canal des tanneurs	Ville de Dole		4.1.1	95 826,00 €		T2 2023	T4 2023	Analyse de l'état actuel du canal, avec l'identification des modes de circulation de l'eau entre les bassins et la réalisation d'un bilan de fonctionnement des équipements en place. Analyse comparative des actions et évaluation du rapport coût/efficacité du résultat attendu de chaque action et proposition de solutions pertinentes sur la base de l'analyse comparative. rédaction d'un rapport de synthèse d'aide à la décision.	- €	Action en projet non validée
4.2 - Requalification de l'espace public	Grande Rue et rue des Vieilles Boucheries	Ville de Dole		4.2.1	- €		T1 2025	T2 2025	Traitement du bas de la Grande Rue et de la rue des vieilles boucheries	- €	Action en projet non validée
4.2 - Requalification de l'espace public	Rue Boyvin	Ville de Dole		4.2.2	- €		T1 2025	T2 2025	Traitement de la rue Boyvin	- €	Action en projet non validée
4.2 - Requalification de l'espace public	Avenue de Northwich	Ville de Dole		4.2.3	- €		T3 2022	T4 2023	Traitement de l'avenue	- €	Action en projet non validée
5.8 - Formation et enseignement	BUT pôle universitaire	CAGD	SPLG2D	5.8.1	- €		T2 2023	T2 2025	Requalification et extension du Centre d'Activités Nouvelles	- €	Action en projet non validée
2.8 - Requalification de l'entrée de ville	Site SNDR rue du Défois	AKTYA		2.8.1	- €		T2 2022	T4 2024	Réhabilitation du site et création de cellules pour entreprises	- €	Action en projet non validée
2.8 - Requalification de l'entrée de ville	Franc Comtoise de Confort	Ville et CAGD		2.8.2	1 050 000,00 €		T4 2022	T2 2026	Acquisition et réhabilitation : recomposition du site	- €	Action en projet non validée

1.5 - Action foncière (outil de portage ou friches	Ilot Wilson Fagot	Ville de Dole		1.5.1	- €	T1 2024	T4 2026	Requalification et programme global, déclinaison avec quartier Rotonde. Prise en compte de la libération des locaux ex-Trésorerie Municipale.	- €	Action en projet non validée
1.5 - Action foncière (outil de portage ou friches	Ilot Wilson 2	CAGD		1.5.3	- €	T2 2026	T4 2026	Requalification du site suite départ de Colruyt en 2025	- €	Action en projet non validée
1.5 - Action foncière (outil de portage ou friches	Ideal standard			1.5.4	- €		2030-204	Réflexion sur utilisation potentielle du site	- €	Action en projet non validée
1.5 - Action foncière (outil de portage ou friches	Site de la fenotte			1.5.2	- €	T1 2024	T4 2026	Requalification des sites techniques rue de Crissey et de la Fenotte, en terme de foncier et de programme. Traitement paysager et assainissement	- €	Action en projet non validée
5.7 - Equipement (construction ou réhabilitation), service ou politique en faveur du tourisme	Bâtiment SAFER	Ville de Dole		5.7.1	200 000,00 €	T2 2023	T4 2024	Acquisition et réhabilitation reconversion possible liée à la compatibilité avec PPRi et étude Prélot-Pasquier-pasteur	- €	Action en projet non validée
4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	Locaux " maison des associations" avenue Briand et Conservatoire de musique	Ville de Dole - CAGD		4.3.1	- €	T1 2023	T4 2026	Optimisation de la gestion patrimoniale des biens	- €	Action en projet non validée
3.4 - Mobilités décarbonées, électromobilités, carburant alternatif	RESEAU DE BUS URBAIN - ENERGIE PROPRE	CAGD	SEMOP GRAND DOLE MOBILITES	3.4.1	244 286,00 €	T3 2023	2030	La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a fait le choix de passer tous les bus urbains au biocarburant à compter d'octobre 2023. Les lignes 1, 2 et 3 desservent les communes les plus denses du territoire, les principaux équipements dolois et convergent toutes vers Dole. Elles représentent 44% des kilomètres du réseau réalisé sur l'ensemble du territoire du Grand Dole. Les bus urbains du réseau Grand Dole Mobilités circuleront au biocarburant, réduisant ainsi les consommations de carburant fossile, les émissions de CO2, NOx, CO et HC.	- €	Action en projet non validée
3.2 - Amélioration de l'offre de transports en commun	SERVICE A LA DEMANDE POUR LES SENIORS	CAGD		3.2.1	171 972,00 €	T3 2023	2030	Pour répondre à la demande des personnes âgées qui ont des difficultés de mobilité, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole propose à partir de septembre 2023 un service de transport à la demande pour les personnes de plus de 75 ans. Ce service constitue un service intermédiaire entre le réseau de transport pas toujours accessible pour les personnes âgées, et les services pour les personnes à mobilité réduite. Il fonctionne d'adresse à adresse pour faciliter les déplacements des usagers. Ce service fonctionnera dans un premier temps sur 4 demi-journées par semaine.	- €	Action en projet non validée
2.2 - Action foncière et immobilière	Accompagnement au développement commercial du centre-ville	CAGD ET VILLE CAGD - VILLE DE DOLE (contribution Foncier)		2.2.3	- €	T1 2018	T4 2026	Poursuite dispositif accompagnement au développement commercial du centre-ville	- €	Action en projet non validée
5.7 - Equipement (construction ou réhabilitation), service ou politique en faveur du tourisme	OFFICE DE TOURISME - BATIMENT SAFER	Ville de Dole		5.7.2	3 200 000,00 €	T3 2023	T2 2025	Réhabilitation du bâtiment dit SAFER à l'intersection du Doubs, du canal du Rhône au Rhin et de l'EV6 pour accueillir les locaux de l'Office de Tourisme à l'entrée du centre-ville historique. Site étape pour l'accueil de cyclotouristes (petites réparations, équipements...)	- €	Action en projet non validée
3.1 - Diagnostics, études et stratégies	Etude mobilité rue des Arènes	Ville de Dole		3.1.5	- €	T1 2023	T4 2024	Etude pour favoriser l'accès en mode doux et favoriser l'apaisement de la circulation depuis le carrefour Duhamel vers la rue des Arènes	- €	Action en projet non validée
3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	Travaux Mobilités quartier Gare/Av Léon Jouhaux	ville de Dole		3.6.1	- €	T1 2024	T4 2026	Travaux suite étude de création de piste cyclable pour achever le maillage Gare/Centre-ville et Gare/Paters	- €	Action en projet non validée
3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	Travaux mobilité avenue de Landon/Avenue de la Paix	ville de Dole		3.6.2	- €	T1 2024	T4 2026	Travaux suite étude de création de piste cyclable pour achever la liaison des quartiers nord de la ville (dont le secteur des Rotondes-Gare) dans le cadre du Plan Vélo de la ville	- €	Action en projet non validée
3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	Pont Louis XV et pont canal Rhin Rhône	ville de Dole		3.6.4	- €	T1 2025	T4 2026	Aménagement pour améliorer le franchissement et la liaison du centre-ville et de la rive gauche	- €	Action en projet non validée
3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics...	Travaux aménagement avenue Eisenhower	ville de Dole		3.6.7	- €	T1 2025	T4 2026	Suite étude mobilités dans le cadre du Plan vélo de la Ville, travaux d'aménagement pour améliorer la circulation	- €	Action en projet non validée
2.2 - Action foncière et immobilière	36 Grande Rue - Aide à l'acquisition foncière	SPL G2D39		2.2.4	- €	T2 2024		L'activité actuelle cessant, la ville voit le potentiel de rachat pour le commerce situé au 36 Grande Rue.	- €	Action en projet non validée

## **Annexe 2 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2022**

Le compte-rendu du dernier comité de projet en date du 19/01/2023 précise les actions par axe et permet de mettre en perspective l'état d'avancement du plan d'action ACV 2018-2022. Il est consultable sur demande.

L'extraction du tableau collaboratif GRIST (en annexe 1) permet de recenser les actions livrées et les actions abandonnées.

Un bilan pour le programme FISAC a été réalisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura et transmis à Coline BARDOUX, Sous-Direction du Commerce, de l'Artisanat et de la Restauration, du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique. Il est consultable sur demande.

Les actions en cours et financées et non financées du programme ACV 2018-2022 se poursuivent dans le programme 2023-2026 et font l'objet d'un suivi régulier, par la cheffe de projet, dans l'outil collaboratif GRIST et en partenariat avec les acteurs ACV.

### **Annexe 3 – Intervention Action Logement**

Pour la ville de Dole, Action Logement a mobilisé la somme de 4 829 905 € dans le cadre du dispositif ACV 2018/2022 pour accompagner les porteurs de projets privés et sociaux. Soit 137 logements réhabilités pour accompagner les salariés à se loger :

- 124 logements dans le parc social ;
- 13 logements dans le parc privé.

Bilan 2018/2022 :

<https://www.calameo.com/read/0071184410a7ecf9e39cd>

Les financements évoluent pour accompagner la trajectoire bas carbone des maîtres d'ouvrage et rehausser les exigences environnementales des projets en amplifiant l'accent déjà mis sur l'intervention sur le bâti existant.

Action Logement s'engage en faveur du logement et de la mobilité des salariés, pour soutenir l'emploi et la performance des entreprises et contribuer au développement de l'attractivité économique et à l'équilibre social des territoires. Action Logement souhaite s'inscrire dans l'Acte II du dispositif Action Cœur de Ville et poursuivre son action sur le volet habitat à l'appui d'un financement dédié à la mise en œuvre des projets de revitalisation, qui a eu un effet levier et qui a démontré son adéquation avec les spécificités des territoires sur l'acte I.

La dynamique étant désormais lancée pour la revitalisation du centre des villes moyennes, l'intervention d'Action Logement évoluera vers une approche en lien avec les enjeux de transition écologique et de sobriété foncière, en accord avec la stratégie RSE et la politique de décarbonation du Groupe Action Logement, et par un resserrement sur le bâti en centre ancien, cœur de cible du programme. Dans le cadre défini par la nouvelle directive relative aux financements dédiés au programme Action Cœur de Ville 2023-2026, Action Logement financera les opérateurs de logements sociaux et privés pour les accompagner dans leur projet d'investissement sur des immeubles entiers, considérés comme stratégiques par la collectivité.

Action Logement dédie à Action Cœur de Ville 1Md € de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) au niveau national dans le cadre de la nouvelle convention quinquennale 2023-2027. Cet emploi s'inscrira dans le cadre de la mobilisation des enveloppes régionales et les éventuelles priorisations relèveront, le cas échéant, de la stratégie définie par les délégations régionales d'Action Logement.

## Annexe 4 – Intervention Anah

Depuis le lancement du programme Action Cœur de ville en 2018, l'Anah a sensiblement accompagné sa mise en œuvre dans les territoires. Ainsi fin 2022 ce sont au total :

- 190 OPAH-RU qui ont été engagées ;
- 183 chefs de projet financés pour 16 M€ ;
- Plus de 181 000 logements financés pour plus d'1 Md€ (y compris MaPrimeRénov').

Pour cette nouvelle phase, l'Anah se positionne dans la continuité de la première phase du programme, afin de permettre aux collectivités de poursuivre leurs actions. L'offre de l'Anah se veut plurielle pour s'adapter autant que possible aux besoins de chaque territoire :

- en recherchant une appropriation toujours plus importante des différents outils et dispositifs mis en place par l'Anah ( en particulier VIR-DIIF, mais aussi RHI-THIRORI)
- en mettant l'accent sur la lutte contre l'habitat indigne, l'accompagnement des copropriétés de centre ancien, la lutte contre la vacance des logements et la mobilisation du parc privé à vocation sociale ;
- le tout en réponse aux objectifs d'adaptation au changement climatique et de sobriété énergétique et foncière.



14/02/2023

## Une intervention de l'Anah dans la continuité

Les missions de l'agence au cœur de la transition écologique et démographique



### Publics cibles

Partenaire privilégié : Collectivités territoriales

- Propriétaires occupants à faibles ressources
- Propriétaires occupants
- Propriétaires bailleurs
- Syndicats de copropriétaires
- Personnes âgées ou handicapées modestes ou très modestes
- Propriétaires bailleurs
- Financement de travaux d'humanisation pour les personnes sans-abri ou en réinsertion



## Annexe 5 – Intervention Banque des Territoires

NOM CONVENTION	DPT	NOM Projet	de financement	Enveloppe budgétaire	Montant CDC (k€)	total Projet(k€)
Dole	39	Assistance à Management de Projet	MABC	ACV		77,0
Dole	39	AMP Mission B 1	MABC	ACV	5,5	
Dole	39	AMP Mission A AMO	MABC	ACV	42,5	
Dole	39	ACV-39-DOLE-CCTP EVALUATION DE LA DEMARCHE COEUR DE VILLE 2014 2018 ET PRÉFIGURATION DOSSIER FISAC	Co Financeme	ACV	7,4	7,4
Dole	39	ACV - 39 - DOLE - ETUDE OPPORTUNITÉ ÉLARGISSEMENT OPAH RU	Financeme	ACV	-	3,8
Dole	39	ACV - 39 - DOLE - ETUDE OPPORTUNITÉ ÉLARGISSEMENT OPAH RU	Financeme	ACV	3,8	15,0
Dole	39	Travaux locaux comm	Prêt		556,0	
Dole	39	ACV-39-DOLE-ACHETEZADOLE	Co Financeme	ACV	20,0	
Dole	39	2021 - 39 - DOLE - ACV - MANAGER COMMERCE	Financeme	ACV	40,0	
Dole	39	2018 - DOLE - ETUDE DE DÉFINITION RELATIVE AU DEVENIR DE LA ZONE DITE PORTUAIRE	Co Financeme	ACV	44,1	
Dole	39	ACV-39-DOLE-AF-MOBILITÉ DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DOLE	Financeme	ACV	27,8	100,0
Dole	39	Etude site de la gare - friche - Dole	MABC	ACV	5,0	
Dole	39	Aménagement urbain ACV Dole	Prêt	ACV	1 000,0	
Dole	39	DOLE ÉTUDE PRÉLOT PASQUIER PASTEUR	Co Financeme	ACV	21,0	
Dole	39	AMI CNAM « AU CŒUR DES TERRITOIRES » : BESOINS EN FORMATION SUR LE TERRITOIRE DU GRAND DOLE & SUR SON BASSIN D'INFLUENCE	MABC	ACV	22,9	
Dole	39	RENOV ECOLE	Prêt	ACV	1 400,0	
Dole	39	RENOV BAT PUBLIC	Prêt	ACV	2 000,0	
Dole	39	emprunteur : GCS Blanchisserie Interhopn Jura				
Dole	39	VERT - CONST COMPLEXE AQ ET SP	Prêt		3 000,0	
Dole	39	ETUDE MUSÉOGRAPHIQUE ET SCÉNOGRAPHIQUE MAISON PASTEUR	Co Financeme	ACV	30,0	
Dole	39	REHAB THERMIQ 3 ECOLES DOLE	Prêt	ACV	3 800,0	
					12 022,3	

Pour le programme Action Cœur de Ville 2018-2022 de la ville de Dole, la Banque des Territoires a mobilisé des crédits sur les actions recensées ci-contre.

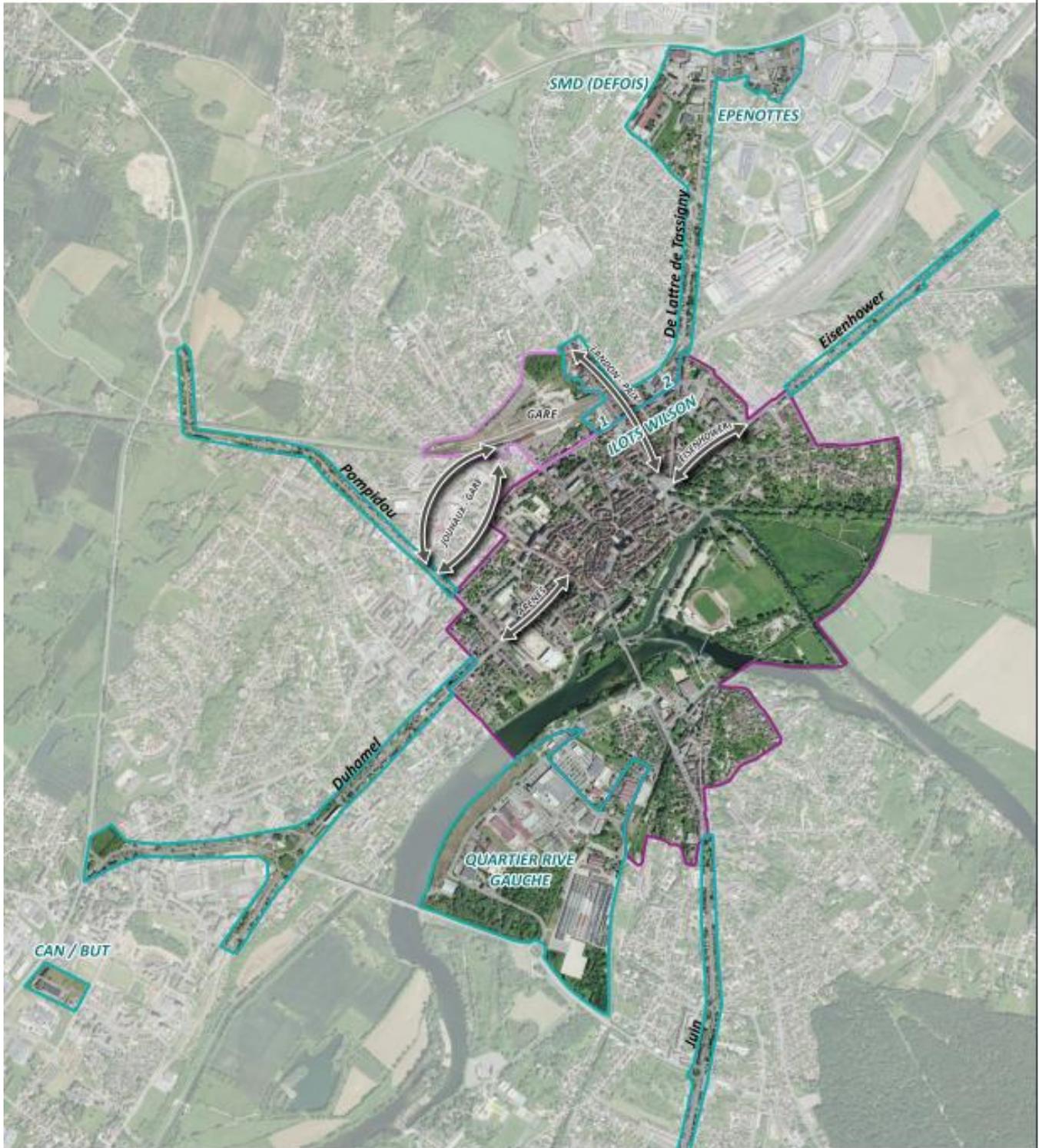
## Synthèse des modalités d'intervention de la Banque des Territoires

- La Banque des Territoires mobilise l'ensemble de ses ressources pour faciliter la mise en œuvre concrète de vos projets.
- Notre offre comprend :
  - Un soutien aux besoins **d'ingénierie** pour l'émergence, le montage et la réalisation des projets
  - Un soutien aux **démarches innovantes** portant notamment sur la gestion des données et la gestion de la relation usagers (participation citoyenne, urbanisme temporaire...)
  - Un **financement en prêts** des projets portés par les collectivités et les opérateurs privés
  - **Des investissements dans des projets immobiliers et de services** au côté d'opérateurs privés et d'EPL
- Nouveautés de l'intervention de la Banque des Territoires
  - Une **approche par « sites pilotes »**, bénéficiant d'un accompagnement renforcé
  - Une mise en relation possible avec des **opérateurs de services**

## Annexe 6 : Fiche-action mature qui compose le plan d'action ACV 2023-2026

<b>Titre du projet</b>	Etude pré-opérationnelle Secteur Prélôt-Pasquier-Pasteur
<b>Type de projet</b>	Etude
<b>Axe de rattachement</b>	Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
<b>Date de signature</b>	20 octobre 2022
<b>Description générale</b>	<p>L'étude permettra à la collectivité de disposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-d'une approche d'ensemble cohérente pour la requalification et le développement du secteur (touristique, ludique et sportif) ;</li> <li>-d'une aide à la décision pour valider les priorités d'intervention en fonction des besoins, des coûts, des enchaînements d'intervention, des opportunités foncières ou techniques ;</li> <li>-de tous les éléments de programmation pour engager les études de maîtrise d'œuvre permettant de réaliser les travaux immédiatement après décision de leur engagement.</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p>L'étude pré-opérationnelle a pour objet de proposer un aménagement cohérent sur l'ensemble du secteur, précisant les OAP sectorielles du PSMV en implantant les équipements souhaités par la collectivité et détaillant par secteur le programme des travaux à réaliser. Cette partie ancienne de la Ville est une des portes d'entrée du centre-ville qui présente un intérêt touristique important, et qui accueille également d'autres fonctions urbaines comme le commerce, le logement ou le loisir. La requalification de ce secteur est un point clé dans la redynamisation de la ville, engagée depuis plusieurs années à travers différents programmes : Plan action Cœur de Ville, OPAH RU, plan FISAC... La dimension touristique est très forte avec la présence de l'Eurovelo 6 au pied de la ville et une activité fluviale sur le canal du Rhône au Rhin marquée par la présence d'un port géré par Nicol's, loueur de bateaux habitables, ainsi que la présence d'un opérateur privé loueurs de petits bateaux promenade. Le Grand Dole et la ville de Dole sont également engagées dans une démarche de Contrat de Canal avec la Région Bourgogne Franche Comté pour structurer et développer l'activité fluvestre le long du canal. Ainsi, l'Agglomération du Grand Dole et la Ville de Dole ont besoin d'une vue globale sur la requalification du site précité ainsi que d'une déclinaison de programmes sur les différentes actions nécessaires ou potentielles, de leur intérêt et de leur cohérence avec une évaluation de leurs contraintes techniques et administratives, avec un chiffrage estimatif global.</p>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération du Grand Dole
<b>Partenaires locaux</b>	Ville de Dole
<b>Coût total</b>	57 475 € TTC
<b>Financements prévisionnels</b>	Banque des Territoires (21 000€) - Région Bourgogne Franche-Comté (9 000€)– Voies Navigables de France (6 000€) – CAGD (21 475€)
<b>Date de lancement</b>	Mars 2023
<b>Date de livraison</b>	Octobre 2023
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<p>Délibération du Conseil communautaire du 22 septembre 2022 : programmation étude pré-opérationnelle centre-ville Dole</p> <p>Signature convention de financement d'ingénierie Banque des territoires</p>
<b>Indicateurs de résultat</b>	Elément de programmation sous forme de Fiches actions opérationnelles

## Action CŒUR DE VILLE OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE DOLE



Action "Cœur de ville"- 2023 -2026

- Site inscrit -Cœur de ville
- Quartier de la gare
- Entrée de ville
- Axes de mobilités douces



Source: AD Orlin P & GIE - Paris 2020  
Auteur: CAUD/PSA/NE  
Le 15-09-2023